

# PLAN D'ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

---

2023-2029

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 076-247600620-20231116-DEL20231007-DE

# SOMMAIRE

---

SOMMAIRE .....	2
CONTEXTE.....	3
Présentation du territoire .....	3
Présentation des grands enjeux.....	5
La méthodologie : la co-construction.....	6
Un plan d'action structuré autour de 6 axes et 10 objectifs stratégiques .....	7
LES FICHES ACTIONS.....	9
MODELE DE FICHE ACTION.....	9
FICHE ACTION 1.....	11
FICHE ACTION 2 .....	13
FICHE ACTION 3 .....	15
FICHE ACTION 4 .....	19
FICHE ACTION 5 .....	21
FICHE ACTION 6 .....	25
FICHE ACTION 7.....	29
FICHE ACTION 8.....	31
FICHE ACTION 9 .....	35
FICHE ACTION 10.....	39
SUIVI DES AMBITIONS .....	41
EVALUATION FINANCIERE .....	47
PARTENAIRES et FINANCEURS POTENTIELS.....	54
Collège 1 – Eau .....	54
Collège 2 – Collectivité Territoriales / EPCI.....	54
Collège 3 – Education Jeunesse et Grand Public .....	54
Collège 4 – Economie Agricole .....	55
Collège 4b – Conseil et recherche en agriculture .....	55
Collège 5 – Economie sociale et solidaire.....	55
Collège 6 – Restauration.....	55
Collège 7 – Déchets .....	56
Les financeurs potentiels .....	56
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	57

## CONTEXTE

### Présentation du territoire

Le territoire d'Yvetot Normandie, étendu sur plus de 16 000 ha et de plus de 26 000 habitants, est un territoire majoritairement agricole doté de très bonnes potentialités agronomiques. Cela explique le prix élevé du foncier agricole. La polyculture-élevage et les grandes cultures dominent les productions agricoles du territoire intercommunal. L'évolution est à l'agrandissement des exploitations et à la diminution du nombre d'exploitants. Mais aussi à la diminution de la surface en prairie, ce qui réduit la part disponible pour la séquestration du carbone et favorise les phénomènes d'érosion et d'inondation. L'utilisation d'engrais d'origine étrangère, l'importance des exports et la mécanisation rendent l'agriculture dépendante des produits pétroliers et par là vulnérable. Enfin, l'agriculture est très sensible au changement climatique et nécessite donc de s'adapter.

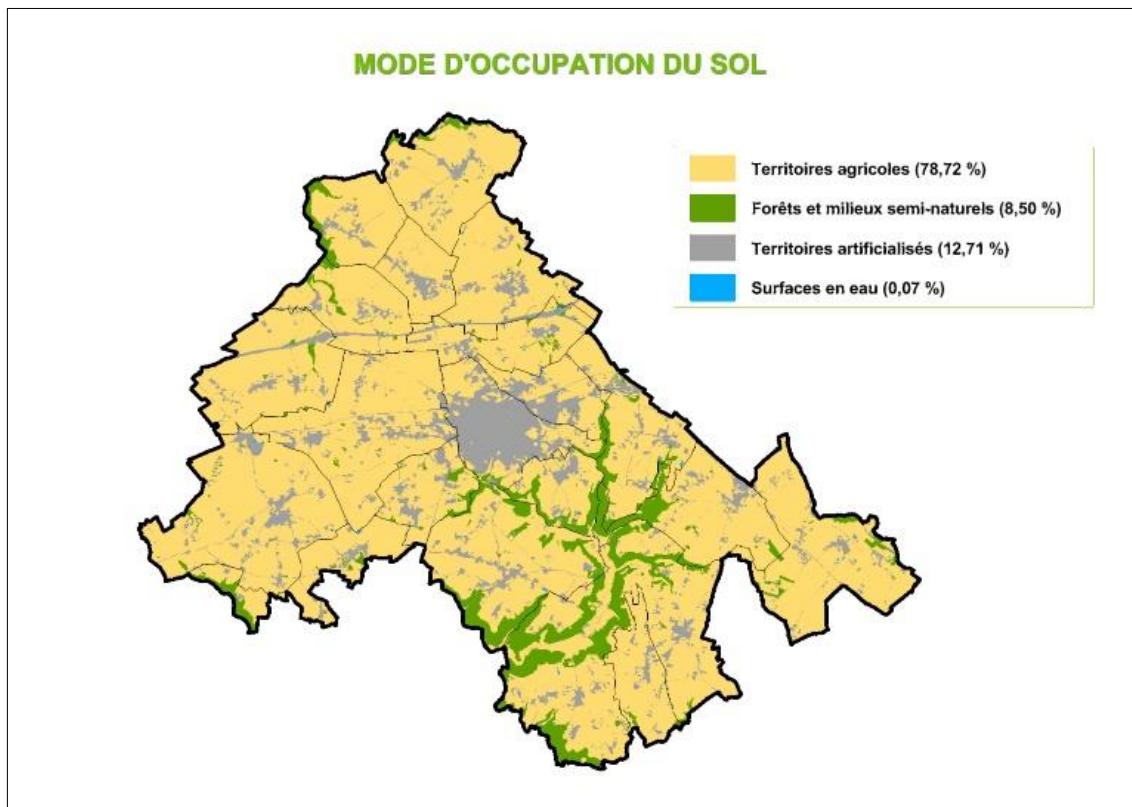


Figure 1: A/ MOS Yvetot Normandie. Source : CCYN PLUi, 2018

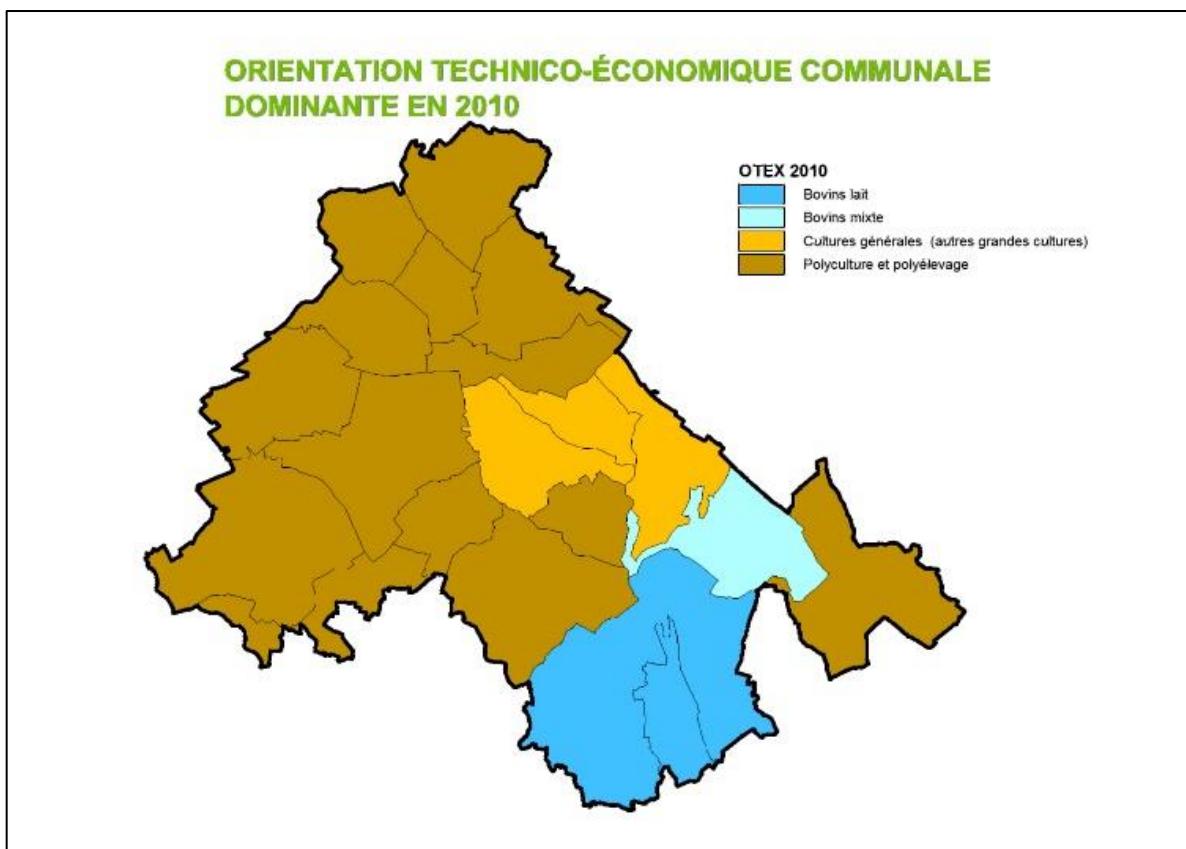


Figure 2: OTEX 2010, Yvetot Normandie. Source : CCYN, PLUi 2018  
 Figure 3: OTEX 2010 Yvetot Normandie. Source : CCYN PLUi, 2018

Yvetot Normandie s'est engagée dans plusieurs programmes afin de favoriser le changement des pratiques agricoles et rendre plus résilient le territoire face au changement climatique :

**Le PETR<sup>1</sup> du Plateau de Caux Maritime** rassemble Yvetot Normandie, la CC Plateau de Caux Doudeville Yerville et la CC Côte d'Albâtre. Un Plan Climat Air Energie (PCAET) a été élaboré à cette échelle. Son plan d'action développe dans l'axe 3 – un développement durable des activités économiques, des actions en lien avec l'agriculture.

Yvetot Normandie adhère au **Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande** (PnrBSN), périmètre sur lequel se situent 6 communes du territoire. Le PnrBSN décline, dans le scénario Afterres2050<sup>2</sup>, les enjeux et les priorités du territoire. Il présente le territoire comme peu autonome dont les cheptels bovins diminuent progressivement et dont les productions sont majoritairement conduites avec des pratiques conventionnelles. Par ailleurs, la pollution est constatée dans les bassins d'alimentation de captage (BAC). Un Projet Alimentaire Territorial y est engagé.

Délégant sa compétence GeMAPI<sup>3</sup> aux **Syndicats de Bassins Versants**, Yvetot Normandie travaille de manière concertée avec les 3 SMBV du territoire. Notre EPCI a fait le choix d'étendre cette compétence à la lutte contre le ruissellement, problématique majeur sur notre territoire agricole. Yvetot Normandie

<sup>1</sup> Pôle d'équilibre territorial et rural

<sup>2</sup> Le scénario Afterres2050 résulte d'une démarche prospective pour relever les différents défis à l'horizon 2050

<sup>3</sup> Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, compétence prise en 2018

est aussi représenté dans le **SAGE<sup>4</sup> des 6 Vallées**, document qui associe l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau. Enfin, Yvetot Normandie a transféré sa compétence Eau et Assainissement au **SMEACC<sup>5</sup>** qui travaille activement, avec les agriculteurs, pour la préservation de la ressource en eau.

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal**, approuvé en 2020, planifie l'aménagement du territoire intercommunal. Le Projet d'Aménagement et Développement Durable a pour objectifs, entre autres de « maintenir et valoriser les activités agricoles », « limiter la consommation des espaces agricoles » et « assurer la préservation de la ressource en eau ».

Entre 2018 et 2022, Yvetot Normandie s'est engagé aux côtés de la Région Normandie dans le dispositif « **Territoire Durable 2030** ». Un des 8 volets y est dédié à l'agriculture. Un projet d'espace test agricole a fait l'objet d'une étude de faisabilité et d'un diagnostic foncier agricole.

Enfin, le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** (PLPDMA 2023-2029) définit les actions de réduction des déchets, notamment alimentaires. Il est en cours de rédaction.

## Présentation des grands enjeux

L'agriculture et l'alimentation sur le territoire intercommunal impliquent de nombreux enjeux auxquels le Projet Alimentaire ambitionne de répondre. L'objectif est de faire évoluer l'agriculture au cœur de la dynamique territoire pour accroître sa résilience aux aléas climatiques et économiques et favoriser une alimentation locale et de qualité.

### - Des enjeux sociaux

- La sensibilisation à une alimentation saine, équilibrée et durable
- L'accessibilité (financière, ...) pour tous à une alimentation durable, locale et de qualité

### - Des enjeux environnementaux

- La préservation d'une ressource en eau vulnérable
- La réduction des gaz à effet de serre
- La valorisation des productions et pratiques en faveur de l'environnement
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- Le maintien des prairies
- La résilience face aux changements climatiques.

### - Des enjeux économiques

- L'autonomie alimentaire
- La structuration et consolidation de la filière maraîchère
- Le rapprochement de l'offre et de la demande
- La contribution à l'installation d'agriculteurs
- La préservation des espaces agricoles

### - Un enjeu transversal et réglementaire

- Le respect de la loi EGAlim pour les restaurations collectives

---

<sup>4</sup> Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

<sup>5</sup> Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central

## La méthodologie : la co-construction

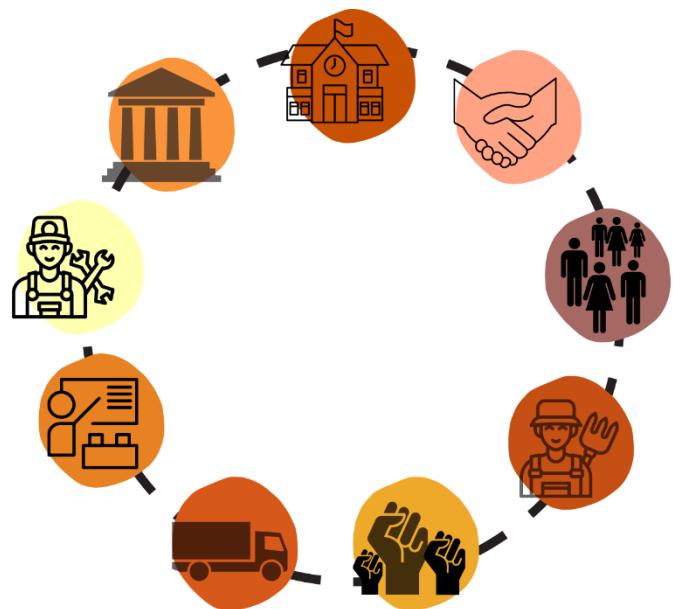
**Phase 1** – réalisation du diagnostic alimentaire partagé de décembre 2021 à juin 2022, qui complète le diagnostic agricole formalisé par la Chambre d'Agriculture de Normandie dans le cadre du PLUi.

**Phase 2** – définition de la stratégie de juin 2022 à février 2023

**Phase 3** – définition du plan d'action de février 2023 à septembre 2023

Tout au long de la démarche, différents types d'acteurs ont été mobilisés :

- Agriculteurs, producteurs
- Partenaires institutionnels
- Partenaires financiers
- Collectivités territoriales : Région et Département, communes
- Associations et collectifs citoyens
- Distributeurs, transformateurs
- Habitants
- Domaine de l'enseignement et de la formation agricole
- Partenaires techniques
- EPCI voisins
- Syndicats de Bassin Versant, Syndicat d'eau

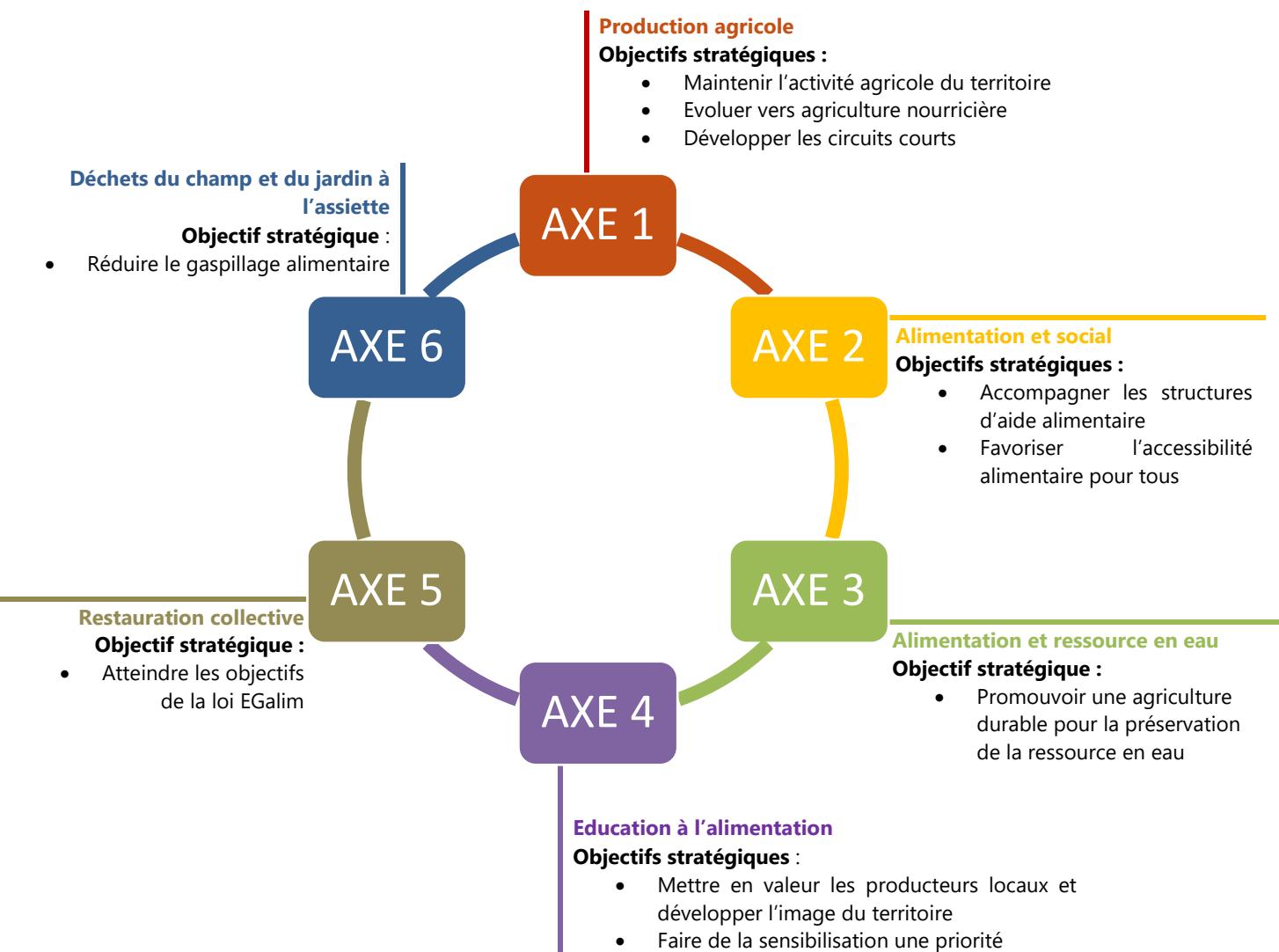


Chargé de veiller au bon fonctionnement du projet, le **Comité de Pilotage** réunit 15 structures, acteurs du territoire en lien avec la question alimentaire et agricole. Elus, techniciens, conseillers, institutionnels, partenaire financiers, ils se rassemblent 1 à 2 fois par an pour suivre l'avancée du projet, choisir les orientations stratégiques et prendre des décisions quant aux actions à mettre en place.

Communauté de communes Yvetot Normandie (CCYN)  
 Syndicat Mixte d'Eau du Caux Central (SMEACC)  
 Lycée Agricole et Alimentaire - Natura Pôle - Yvetot  
 Inter Service Association (Association ISA)  
 Réseau des CIVAM Normands  
 Agende de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)  
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine Maritime (DDTM 76)

Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie Bio en Normandie  
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)  
 Communauté de communes Caux Austreberthe  
 Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo  
 Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande  
 Conseil Départemental de Seine Maritime  
 Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Yvetot

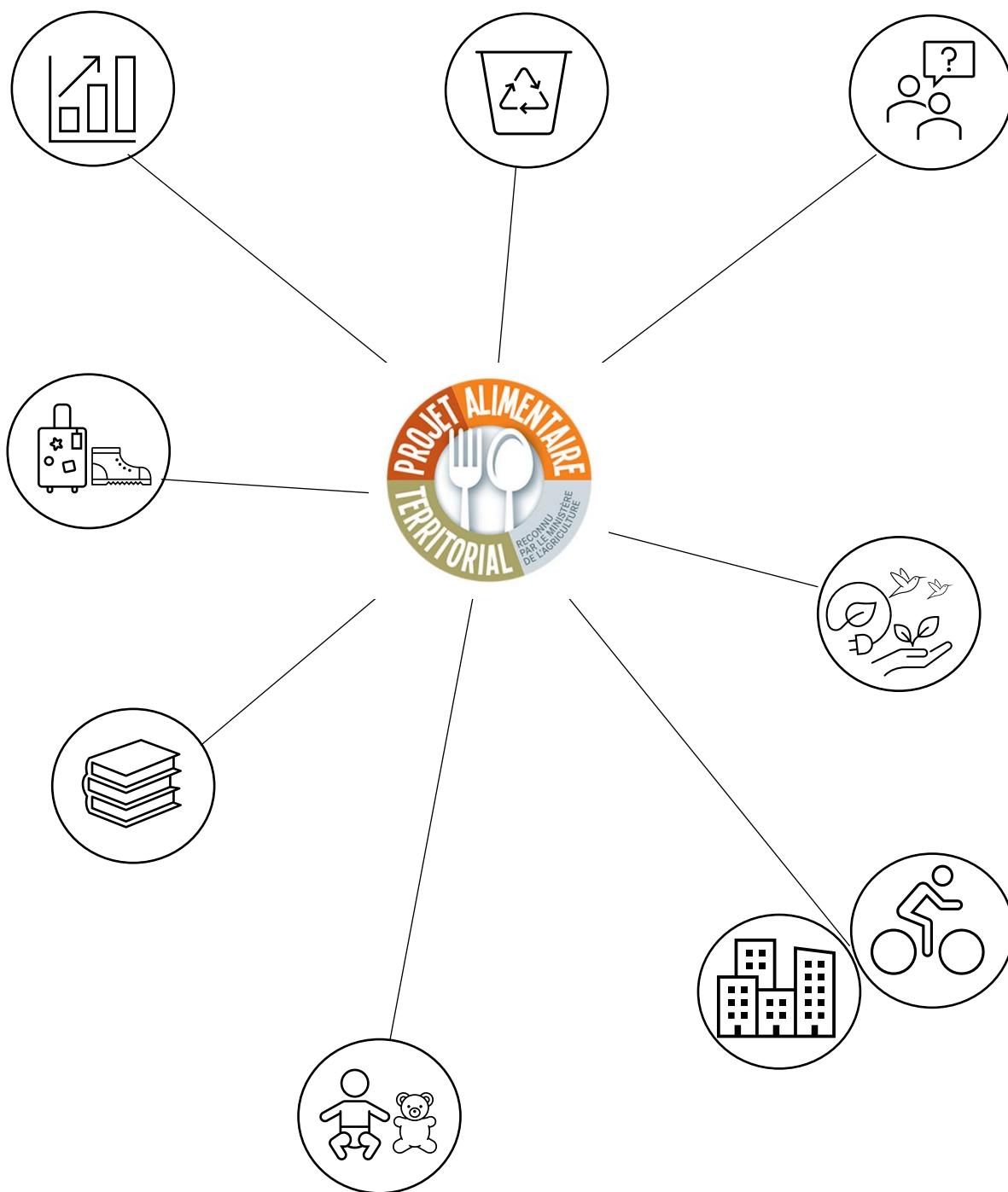
## Un plan d'action structuré autour de 6 axes et 10 objectifs stratégiques



>> Ce plan propose **38 actions** répondant à la stratégie agricole et alimentaire définie à l'échelle du territoire

Ce plan d'actions est un projet transversal, articulant plusieurs domaines d'interventions et compétences d'Yvetot Normandie :

Accueil du Public, Urbanisme, Aménagement et Mobilité, Développement économique, Tourisme, Culture, Transition écologique et énergétique, Gestion des déchets, Petite enfance.



## LES FICHES ACTIONS

### MODELE DE FICHE ACTION.

Objectif stratégique

<b>Contexte</b>	Détail du contexte	
<b>Objectifs</b>	Objectifs d'actions  Degré d'importance des objectifs : *** Importance forte **Importance moyenne *Importance faible	
<b>Calendrier des actions</b>	N°action : échéance  coût :  Court terme : 2023-2025 Moyen terme : 2026-2027 Long terme : à partir de 2028  € <10k (coût total) €€ entre 10k et 25k (coût total) €€€ >25k (coût total)  Détail de l'action Modalités de l'organisation de l'action Certaines actions répondent au plan d'actions du PCAET	
<b>Publics cibles</b>	Publics directement impactés par les actions	
<b>Partenariats potentiels</b>	Acteurs directement impliqués ou nécessaires pour la mise en œuvre	
<b>Indicateurs de suivi</b>	Indicateurs permettant l'évaluation de la réalisation des actions Certains indicateurs sont issus du PCAET	
<b>Ambitions fixées</b>	<b>T- 0</b>	<b>T- 2029</b>
	Données chiffrées à une année de référence	
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<u>Moyens nécessaires</u> : moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation <u>Financements possibles</u> : identification des moyens de financements de projets <u>Eléments de vigilance</u> : éléments indispensables à prendre en compte pour la bonne réalisation des actions.	
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	Liens avec d'autres fiches actions du Plan d'actions Liens avec les autres programmes dans lesquels l'EPCI s'est engagée (PCAET, stratégie tourisme, etc.) ou externes (SRB Normandie 2030, etc.)	
<b>Exemples sur d'autres territoires</b>	Identification d'exemples réussis sur d'autres territoires, sur lesquels Yvetot Normandie peut s'appuyer.	

## AXE 1

---

# Production agricole

---

Ce territoire à majorité agricole, d'une surface agricole de plus de 12 000 ha est confronté à plusieurs enjeux : des difficultés de transmission des exploitations, une part d'actifs agricoles en déclin, un manque de diversification et une grande part dédiée à l'exportation, mais aussi un développement de l'urbain.

La moyenne foncière des terres sur le Pays de Caux (11 790 €/ha) est la plus haute de la Seine Maritime. L'augmentation des prix participe au problème d'accès au foncier, de plus en plus fermé sur le territoire. Cela peut, en partie, favoriser le rachat des petites et moyennes exploitations par des grandes structures.

Les principales orientations technico-économiques du territoire sont les grandes cultures, la polyculture/élevage et le bovin-lait. La surface agricole dédiée aux grandes cultures a augmenté de 18% en 10 ans<sup>6</sup>.

Si la production agricole est théoriquement suffisante pour couvrir les besoins alimentaires du territoire intercommunal, le territoire demeure trop spécialisé pour tendre vers l'autonomie alimentaire. La crise causée par la guerre en Ukraine révèle combien la diversification des cultures est essentielle. Plus encore, les aléas climatiques grandissants et les crises économiques se multipliant, l'agriculture se voit être de plus en plus une économie fragile à soutenir.

### **CET AXE SE DECLINE EN 3 OBJECTIFS STRATEGIQUES :**

- Maintenir l'activité agricole du territoire
- Evoluer vers une agriculture nourricière
- Développer les circuits courts

<sup>6</sup> Source : AGRESTE 2020

## FICHE ACTION 1.

### Maintenir l'activité agricole du territoire

<b>Contexte</b>	<p>Sur le territoire intercommunal, 29% des 169 exploitations ont un chef d'exploitation de plus de 60 ans. Pour 8% d'entre elles, il n'y a pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l'immédiat. 7% d'entre elles seront reprises par un coexploitant ou un membre de la famille. Mais 13% ne savent pas encore comment ni à qui transmettre (AGRESTE, 2020).</p> <p>Nous pouvons observer une tendance à la diminution de l'emploi agricole : le nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) a diminué de 7% entre 2010 et 2020 (en 2020 : 312.9 ETP) et le nombre d'actifs de 49%. La classe d'âge la plus représentée pour les chefs d'exploitation est 50-55 ans (AGRESTE, 2020).</p> <p>La part de la surface agricole dédiée à la polyculture/élevage a diminué de 9% dans le même temps. Les conditions de travail des éleveurs, la difficulté de trouver des repreneurs et la croissance du véganisme interrogent l'avenir des éleveurs laitiers sur le territoire. Or, le maintien des élevages bovins est un outil pour la préservation des prairies, et la protection de la ressource en eau.</p> <p>Les enjeux de transmission et de valorisation de l'économie agricole du territoire sont au cœur des objectifs du Projet Alimentaire. Une convention entre le lycée agricole et la CCYN a d'ailleurs été signée en 2020.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner la transmission des exploitations ***</li> <li>• Soutenir l'élevage **</li> <li>• Valoriser le métier d'agriculteur auprès des jeunes générations *</li> </ul>
	<p>Action 1 : court terme   €€ &lt;&gt; mesure 24.2 PCAET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner individuellement les transmissions d'exploitations agricoles</li> </ul>
	<p>Action 2 : moyen terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir l'élevage en valorisant le maintien en herbe (trophées) et communiquant sur les éleveurs</li> </ul> <p>Action 3 : long terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser le métier d'agriculteur auprès des jeunes publics dans les structures dédiées (collecte de mémoire, visites, ...)</li> </ul> <p>Action 4 : long terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les jeunes sur les formations existantes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relayer les informations auprès des structures de jeunesse</li> <li>- Organiser des temps de rencontres dans ces espaces dédiés.</li> </ul> <p>Action 5 : long terme   €€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une réflexion sur une stratégie foncière</li> </ul>	
<b>Publics cibles</b>	Producteurs/ transformateurs. Futurs agriculteurs (Nima, HCF <sup>7</sup> ). Jeunes (collèges, lycées) et enfants.	
<b>Partenariats potentiels</b>	Collège 2, Collège 3, Collège 4, Collège 4b	
<b>Indicateurs de suivi des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'évènements/ informations</li> <li>• Nombre de jeunes sensibilisés</li> <li>• Outils fonciers structurants développés</li> </ul>	
<b>Ambitions fixées</b>	<b>T-0</b>	<b>T-2029</b>
	RGA 2020 : 30 exploitations de taille micro	Maintenir au moins 30 exploitations de taille micro (-25 000 € PBS)
	RGA 2020 : 10 exploitations ne connaissent pas leur avenir	Accompagner 10 transmissions d'exploitations
	RGA 2020 : 313 ETP	Maintenir 310 ETP
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<u>Moyens nécessaires</u> : temps humain de coordination	
	<u>Financements possibles</u> : AAP Région, Contrat de plan Etat-Région, Leader Seine Normande, FEADER	
	<u>Eléments de vigilance</u> : Animation nécessaire avec les propriétaires, veille foncière nécessaire	
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	Fiche Action 6/ Fiche Action 7/ Fiche Action 8/	
	SAGE des 6 vallées	
	Fiche Action 24 du PCAET.	
<b>Exemples sur d'autres territoires</b>	La Chambre d'Agriculture de Seine Maritime porte un projet de découverte des lycées agricoles régionaux pour les collégiens.	
	Observatoire foncier avec Terre de Liens : 20 000 €/ an puis 50 000 € / an	

<sup>7</sup> Les Non issus du monde agricole / hors cadre familial

## FICHE ACTION 2.

### Evoluer vers une agriculture nourricière

<b>Contexte</b>	<p>41% de la Surface Agricole Utile (SAU) du territoire intercommunal est dédié à la grande culture. La production maraîchère est de 10 ha (3 producteurs) soit 0.08% de la SAU. Cette part faible de production maraîchère ne peut répondre à la consommation des habitants du territoire (dont la restauration collective). Le contexte d'agriculture peu diversifiée sur le territoire nécessite donc de s'associer aux EPCI voisins afin de raisonner à une échelle différente, mais aussi de réfléchir aux modalités de productions. Par ailleurs, les vergers normands ont fortement régressé depuis 1980. Les haute-tige sont remplacées, alors même qu'ils sont des lieux indispensables pour la faune.</p> <p>Face au constat d'un manque de maraîchers sur le territoire et afin de faciliter l'approvisionnement en circuits courts pour la restauration collective ainsi que l'accès au foncier, un projet d'espace test agricole a fait l'objet d'une étude de faisabilité par le collectif Nid Agri (CIVAM, Terre de Liens, BeN et Rhizome). Un diagnostic foncier réalisé en 2022 par la SAFER a permis d'identifier 180 ha de terrains pouvant potentiellement faire l'objet de production maraîchère. Par ailleurs, l'outil PARCEL<sup>8</sup> indique que 710 ha sont nécessaires pour une relocalisation à 100% de l'alimentation.</p>
<b>Objectifs d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la production de fruits et légumes ***</li> <li>• Développer des espaces nourriciers collectifs **</li> </ul>
<b>Actions</b>	<p>Action 6 : court terme   €€€ &lt; &gt; mesure 25.5 PCAET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir l'installation de maraîchers sur le territoire (installation, débouchés, outils de transformation)</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<p>Action 7 : court terme   €€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les agriculteurs déjà installés ou dans la transition vers la culture de plein champ (visites d'exploitations, formations, rencontres)</li> </ul> <p>Action 8 : moyen terme   €€€ &lt; &gt; mesure 10.3 PCAET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les espaces nourriciers collectifs et individuels <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les espaces nourriciers existants et potentiels</li> </ul> </li> </ul>

<sup>8</sup> Outil réalisé par Terre de liens, la FNAB et BASIC pour évaluer les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des partenariats avec les bailleurs sociaux, communes, syndicats de copropriétés, jardins partagés, ...</li> <li>- Mettre en place des espaces nourriciers (keyhole garden) dans les espaces publics, partagés ou individuels</li> </ul>	
<b>Publics cibles</b>	Producteurs, porteurs de projets, communes, propriétaires privés	
<b>Partenariats potentiels</b>	Collège 1, Collège 2, Collège 4, Collège 4b, Collège 5	
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de porteurs de projets agricoles accompagnés</li> <li>• Nombre de communes accompagnées</li> <li>• Nombre d'agriculteurs accompagnés</li> <li>• Nombre d'espaces comestibles créés et fréquentation</li> </ul>	
	<b>T- 0</b>	<b>T- 2029</b>
<b>Ambitions fixées</b>	<p>RGA 2020 : 25 ha dédiés à la production de fruits et légumes</p> <p>Atteindre une surface min. de 50 ha dédiés à la production de fruits et légumes</p> <p>Structurer une filière de la culture de plein champ</p>	
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<p><u>Moyens nécessaires</u> : moyens humains de coordination, mise en place d'AAP</p> <p><u>Financements possibles</u> : Appels à projets PNA, Leader Seine Normande, FEADER<sup>9</sup>, Etat (SNB3<sup>10</sup>) - AESN</p> <p><u>Eléments de vigilance</u> : Coordination avec les EPCI voisins ayant un PAT (CSA, CCAustreberthe, PnrBSN) / mobilisation des citoyens, « chantiers participatifs » /trouver des débouchés pour les pommes à cidre (presso fruits)</p>	
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	<p>Fiche Action1, Fiche Action 5, Fiche Action 7</p> <p>Stratégie Régionale pour la Biodiversité Normandie 2030 : Objectif III.6</p> <p>PLPDMA : Action 2 – Priorité 1</p>	
<b>Exemples sur d'autres territoires</b>	<p>PAT du Nancy Sud Lorraine : mobilisation du foncier public (TdL Lorraine et CA) – Appel à candidatures auprès des communes.</p> <p>Partenariats Agglo Seine Eure et la MRN : projet sur les cultures de plein champ</p> <p>Bernay Intercom : Monlogement27 met en place un carré potager et des arbres fruitiers avec les habitants du quartier de Bourg Lecomte.</p>	

<sup>9</sup> Fonds européen agricole pour le développement rural

<sup>10</sup> Stratégie Nationale Biodiversité 2030

## FICHE ACTION 3.

### Développer les circuits courts

	<p>Sur le territoire d'Yvetot Normandie, plusieurs outils de transformation existent : présence de l'entreprise Ferrero, chocolaterie Hautot, Forchy, chips 76, fromageries, boucheries-charcuteries, cidres, jus de fruits, confiture, tisanes, produits laitiers, pâtes. Un atelier de transformation de pommes de terre est situé à proximité. Plus encore, une étude de faisabilité pour l'installation d'une légumerie-conserverie a été réalisée en 2022. Elle a révélé d'une part la nécessité de créer un outil comme celui-ci, mais aussi la difficulté pour trouver un porteur de projet.</p> <p>En 2020, le vente en circuits courts seraient opérée par 25% des exploitations, soit par 42 d'entre elles (source : AGRESTE, 2020). Le diagnostic agricole en 2018 en avait recensé 33. Des projets y avaient aussi été identifiés. On notera que le bilan GES pour l'agriculture est de moins de 64 000 teqCO2 en 2019 (Source : ORECAN<sup>11</sup>).</p> <p>Par ailleurs, si le territoire est doté de nombreux commerces alimentaires, d'un marché, etc., demeure une absence de connaissance sur les producteurs en vente directe ainsi que des difficultés logistiques – en particulier pour alimenter la restauration collective.</p> <p>Face à ce manque d'outils de transformations locaux et de relations entre producteurs, distributeurs et restaurateurs, ainsi qu'au phénomène d'agrandissement des fermes, l'enjeu d'accompagnement de l'émergence des projets visant l'amélioration des circuits de proximité est crucial.</p>
<b>Objectif d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la logistique en circuits courts **</li> </ul>
<b>Actions</b>	<p>Action 9 : court terme   €€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la fête du Ventre à Rouen avec les producteurs locaux</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<p>Action 10 : moyen terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la connaissance sur la logistique en circuits courts <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un diagnostic de la logistique circuits-courts sur le territoire</li> <li>- Se former sur la logistique en circuits-courts</li> </ul> </li> </ul>

<sup>11</sup> Observatoire Régional Energie Climat Air de Normandie

	<p>Action 11 : moyen terme   € &lt; &gt; mesure 25.2 PCAET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les producteurs dans l'amélioration de la logistique en circuits courts</li> </ul> <p>Action 12 : long terme   €€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner le développement de lieux d'approvisionnement de proximité (plateforme logistique, magasins de producteurs, ...)</li> </ul>	
<b>Publics cibles</b>	Producteurs, distributeurs, restaurateurs	
<b>Partenariats potentiels</b>	Collège 2, Collège 4, Collège 4b	
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de producteurs à la fête du Ventre</li> <li>Nombre d'exploitants pratiquant la vente directe (indicateur PCAET)</li> <li>Nombre de partenariats effectués</li> <li>Nombre de communication/ soutiens aux réseaux de producteurs</li> </ul>	
<b>Ambitions fixées</b>	<b>T - 0</b>	<b>T- 2029</b>
	<i>Agreste 2020</i> : 42 exploitations sont engagées dans des démarches de circuits courts	Accompagner 10 exploitations volontaires dans une démarche de circuits courts
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<p><u>Moyens nécessaires</u> : coordination avec le service Tourisme et le service Economie ; temps agent pour suivi d'études, stagiaires éventuellement.</p> <p><u>Financements possibles</u> : CCYN, financements participatifs, LEADER Seine Normande, AAP Région Normandie économie circulaire ; CRESS, CCI, DRAAF, FEADER</p> <p><u>Eléments de vigilance</u> : travail avec les EPCI voisins pour des projets d'ampleur</p>	
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	<p>Fiche Action 8, Fiche Action 9</p> <p>Fiche action 25 du PCAET « Renforcer l'approvisionnement alimentaire local »</p>	
<b>Exemples sur d'autres territoires</b>	<p>Projet d'un drive fermier à Caux Seine Agglo et à Terres de Jumièges</p> <p>Le projet Coop 5 pour 100 à Caen la Mer (300 K €), le Magasin la Ferme Coutançaise</p>	

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le



ID : 076-247600620-20231116-DEL20231007-DE

## AXE 2

### Alimentation et social

Du point de vue de la santé, l'alimentation peut être un facteur de risque (perturbateurs endocriniens, apports en gras, sucre, additifs notamment quand il s'agit de produits ultra-transformés...) ou au contraire être bénéfique. Elle a un rôle déterminant dans le développement de pathologies diverses. En France, on considère que 17% des jeunes de plus de 18 ans sont touchés par l'obésité.

En 2023, le FAAD intitulé « Mieux manger pour tous » est lancé. L'Etat partage l'urgence face aux défis alimentaire, sanitaire, environnemental et social et souhaite soutenir les acteurs des territoires engagés dans des démarches de lutte contre la précarité alimentaire. Un Pacte des solidarités 2023-2027 a d'ailleurs été signé.

Outre les questions de santé, l'insécurité alimentaire touche une grande partie de la population. Sur le territoire intercommunal, le taux de pauvreté sur l'ensemble des ménages est de 10% et touche principalement les moins de 30 ans puis les ménages de 40 à 59 ans<sup>12</sup>.

Enfin, depuis la crise sanitaire, les bénéficiaires de l'aide alimentaire constituent de plus en plus un public hétérogène. La conjoncture actuelle fragilise de plus en plus les ménages touchés par la précarité. En 10 ans, 3 fois plus de personnes ont été accueilli dans les Banques alimentaires. Ces tendances risquent de s'accentuer avec l'inflation<sup>13</sup>.

L'accès pour tous à une alimentation saine, locale et durable est donc un enjeu de santé publique et de justice sociale. C'est pourquoi, cet axe a pour objectif de mettre en place des actions sur les habitudes alimentaires et l'accessibilité financière aux produits de qualité.

#### CET AXE SE DECLINE EN 2 OBJECTIFS STRATEGIQUES :

- Accompagner les structures d'aides alimentaires
- Favoriser l'accessibilité alimentaire pour tous

<sup>12</sup> Source : INSEE, 2020

<sup>13</sup> Source : Réseau des Banques Alimentaires, enquête sur les profils des bénéficiaires de l'aide alimentaire, fév. 2023

## FICHE ACTION 4.

### Accompagner les structures d'aide alimentaire

	<p>La précarité alimentaire sur le territoire est grandissante et en particulier depuis la crise du COVID-19. L'année 2021 marque la baisse des dons des supermarchés (-60% pour l'épicerie solidaire) en raison des bacs « zéro gaspi » mais aussi la baisse de fréquentation de l'épicerie solidaire alors même qu'une hausse du nombre de bénéficiaires est notée depuis la crise du COVID-19. Par ailleurs, seulement 10 communes adhèrent à l'association ISA<sup>14</sup>.</p> <p>En 2022, le Conseil Départemental de la Seine Maritime et la DDETS<sup>15</sup> s'associent pour créer un poste de coordinateur de la lutte contre la précarité alimentaire. Celui-ci a pour vocation de structurer, d'animer, d'accompagner le développement et l'articulation entre les différentes structures. Le diagnostic de l'aide alimentaire en Seine Maritime souligne combien les structures reposent sur des moyens humains forts (bénévolat) mais des moyens financiers très inégaux.</p> <p>Un enjeu majeur demeure donc dans l'accompagnement des structures d'aides alimentaires du territoire afin de trouver des solutions pérennes pour leurs activités, et plus particulièrement quant à l'approvisionnement en produits bruts et de qualité, le public cible étant très vulnérable au niveau économique et social.</p>
<b>Objectif d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider à l'approvisionnement en produits locaux ***</li> </ul>
<b>Actions</b>	<p>Action 13 : court terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et alimenter un réseau des structures d'aides alimentaires locales (Favoriser une connaissance mutuelle, définir les enjeux et défis communs, leviers et contraintes)</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<p>Action 14 : court terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et pérenniser les liens entre producteurs et les structures d'aide alimentaire</li> </ul>

<sup>14</sup> Source : Rapport d'Activité ISA 2021

<sup>15</sup> Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

	Action 15 : long terme   €	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les acteurs sociaux à l'alimentation saine et éco-responsable (sensibilisation, manger bio, les alternatives, les outils, ...)</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	Les structures d'aide alimentaire locales et leurs bénévoles, les producteurs.	
<b>Partenariats potentiels</b>	Collège 4, Collège 5	
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de rencontres du réseau</li> <li>% des structures présentes dans le réseau</li> <li>Nombre de producteurs mobilisés</li> <li>Nombre de marchés/partenariats révisés</li> </ul>	
<b>Ambitions fixées</b>	<b>T - 0</b>	<b>T - 2029</b>
	2022 : Prémices d'un réseau via le coordinateur CD76 et DDETS	Coordonner un réseau entre producteurs et aide alimentaire
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<u>Moyens nécessaires</u> : temps humain de coordination ; travail avec le CD76 <u>Financements possibles</u> : FAAD (DREETS / DEETS/DRAAF), communes, MCT, FEDER, CD 76, ARS, CAF. <u>Eléments de vigilance</u> : coordination avec le service Accueil à la Population/France Service. Partage du dispositif Cantine à 1€. Liens avec CIVAM et REGAL, engagés dans ces démarches. Associer la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)	
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	Fiche action 5	
<b>Exemples sur d'autres territoires</b>	Le Havre Seine Métropole : journée Alimentation de qualité pour tous, accompagnement approvisionnement des épiceries solidaires, mise en place du vrac solidaire, paniers solidaires, marché des producteurs solidaires, formation avec « les cuisines nourricières ». Bio en Normandie : Défi foyers à alimentation positive avec le CCAS et MJC : 15 000 € pour 25 familles pour 6 mois. Dispositif Nutrition Précarité par Promotion Santé Normandie : formation gratuite pour les bénévoles et animateurs.	

## FICHE ACTION 5.

### Favoriser l'accessibilité alimentaire pour tous

	<p>Se nourrir renvoie non seulement à des enjeux primordiaux de santé mais aussi de sociabilité, de culture. Ces enjeux sont exacerbés par la caractéristique vieillissante de la population (35% de la population est retraitée). Si l'enquête sur les pratiques alimentaires dans le cadre du diagnostic a permis de rapporter plus de 600 réponses, elle omet l'ensemble des mangeurs (en particulier les habitants des communes rurales).</p> <p>Sur le territoire, le centre socio-culturel Saint Exupéry à Yvetot, dépendant du CCAS réalise des animations en lien avec l'alimentation. Ces divers ateliers obtiennent de beaux succès malgré la difficulté à mobiliser du monde dans le volet social. D'autres structures en proposent aussi comme le centre médico-social ou l'épicerie solidaire.</p> <p>L'enjeu serait donc de favoriser des approches transversales et réaliser des partenariats entre les différentes structures pour toucher plus largement et favoriser une accessibilité alimentaire saine et de qualité pour tous.</p>
<b>Objectifs d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les projets alimentaires sociaux**</li> <li>Développer la connaissance des pratiques alimentaires *</li> </ul>
<b>Actions Calendrier</b>	<p>Action 16 : court terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un diagnostic de la précarité alimentaire : identification des zones blanches, pratiques alimentaires, mobilité, ...</li> </ul> <p>Action 17 : moyen terme   €€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les projets de sensibilisation et d'animations dédiés aux publics précaires <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des partenariats entre les différentes structures</li> <li>Appuyer le développement d'animations et d'accompagnement au bien manger</li> </ul> </li> </ul> <p>Action 18 : moyen terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner la mise en place de projets de paniers solidaires</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	Publics précaires, isolés, âgées, porteurs de handicaps ou malades.

<b>Partenariats potentiels</b>	Collège 5	
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de partenariats réalisés</li> <li>Nombre d'animations réalisées</li> <li>Nombre de projets lancés</li> <li>Réalisation d'une enquête et mise en place d'un plan d'actions</li> </ul>	
<b>Ambitions fixées</b>	<b>T - 0</b>	<b>T - 2029</b>
	Des animations ponctuelles au CCAS	Sensibiliser ¼ des ménages précaires
		Des opérations ponctuelles de vente de produits locaux à l'épicerie solidaire
		Distribuer 600 paniers solidaires
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<p><u>Moyens nécessaires</u> : coordination avec le service Accueil à la population ; temps humain pour le suivi des projets, mise en place d'AAP</p> <p><u>Financements possibles</u> : FAAD (DREETS / DEETS/DRAAF) – en 2023 : projet minimal de 30 000 € (dépenses de fonctionnement), communes, MCT, FEADER, CD76, ARS, ADEME, ADRESS, CAF</p> <p><u>Eléments de vigilance</u> : travailler de manière concertée avec les acteurs. Réalisation d'une enquête représentative</p>	
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	Fiche Action 2 PDMS – axe Transport A la Demande (TAD)	
<b>Exemples sur d'autres territoires</b>	Paniers solidaires au PETR pays d'Epinal ou chez Caux Seine AGGLO Favoriser l'insertion par le maraîchage au Jardin de l'Espoir (Alençon – 400 000 € fonctionnement/ an) Ateliers de cuisine pour l'insertion sociale par la Banque Alimentaire de la Manche (45 000 € par an de fonctionnement) Ateliers de cuisine santé dans les quartiers prioritaires de la ville par Ouest Aveyron Communauté dans le cadre du PAT Glanage organisé par le CREPAN – REGAL à Alençon Distribution de fruits et légumes bio par la ville de Nantes via des potagers solidaires	

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 076-247600620-20231116-DEL20231007-DE

## AXE 3

### Alimentation et ressource en eau

Le contexte environnemental local fait état d'une ressource en eau vulnérable, impactée par le ruissellement sur les zones de captage d'eau potable. Par ailleurs, les prairies et les haies diminuent progressivement, ce qui accentue les phénomènes d'inondations et réduisent la séquestration du carbone. Une augmentation du stock de carbone permettrait de rendre l'agriculture plus résiliente face aux changements climatiques.

Enfin, le manque d'eau est une problématique qui peut être observée sur notre territoire, et qui le sera de plus en plus (des restrictions d'usage de l'eau ont été généralisées à tous les départements normands durant l'été 2022). Si le bassin Seine-Normandie a moins souffert de la sécheresse que d'autres bassins, les travaux du GIEC Normandie<sup>16</sup> projettent une modification importante de la répartition de la ressource (davantage d'eau en hiver et moins durant les autres saisons). Des risques de dégradation (écologique, chimique) de la ressource sont aussi prévisibles en raison de la hausse de la température de l'eau et de la diminution du débit des rivières en été<sup>17</sup>. La qualité des eaux souterraines est encore éloignée des objectifs fixés pour 2015 dans le cadre de la Directive cadre sur l'eau : le bon état chimique des eaux souterraines est en léger recul en raison de la présence de pesticides et de nitrates.

Ainsi, plusieurs enjeux demeurent : la préservation de la qualité et de la quantité des eaux superficielles et souterraines et la gestion des risques liés à l'eau. La mise en œuvre de la transition agroécologique est un outil pour favoriser une gestion durable de la ressource en eau.

#### CET AXE SE DECLINE EN 1 OBJECTIF STRATEGIQUE :

- Promouvoir une agriculture durable pour la préservation de la ressource en eau

<sup>16</sup> Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat à l'échelle de la Région a été voté en 2022

<sup>17</sup> Source : CESER Normandie, 2023

## FICHE ACTION 6.

### Promouvoir une agriculture durable pour la préservation de la ressource en eau

	<p>Le Syndicat d'Eau Caux Central (SMEACC) a entrepris plusieurs initiatives visant la préservation de la ressource en eau. Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sont mis en place pour un maintien d'herbe, mise en place de haies ou de mares, gestion avec peu d'azote, ... Les 3 Syndicats de Bassin Versant eux-aussi, agissent pour la réduction des phénomènes de ruissellement et d'inondations et le SAGE des 6 vallées impose des règles pour le maintien des secteurs enherbés et la compensation du retournement d'herbage pour réduire le risque inondation et protéger la qualité de la ressource en eau.</p> <p><b>Contexte</b></p> <p>Le diagnostic agricole indique qu'en 2018, 38.5% des exploitations du territoire étaient impliquées dans des démarches favorables au paysage, à l'environnement et au cadre de vie (MAEC, BAC, arbres, haies, fascines, maintien en herbe, ...). Ce même diagnostic indique que la part de la SAU valorisée en prairie recule au fil des années : il était de 26% en 2020 contre 31% en 2010.</p> <p>Le maintien d'une trame verte fonctionnelle est donc un enjeu fort dans ce contexte de changement climatique pour la préservation de la qualité de la ressource en eau en premier lieu, mais aussi pour sa quantité. Il est déjà inscrit dans le PADD du PLUi : « assurer la préservation de la ressource en eau en qualité comme en quantité » (objectif 3.2).</p>
<b>Objectifs d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner la formation des agriculteurs vers des pratiques vertueuses moins consommatrices en eau ***</li> <li>Valoriser les pratiques vertueuses des exploitations agricoles **</li> <li>Développer le réseau de haies *</li> </ul>
<b>Actions</b>	<p>Action 19 : court terme   €€ &lt; &gt; mesure 23.1 PCAET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les partenaires qui accompagnent les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques : formations, communication (agroforesterie, services écosystémiques, PSE, MAEC, interdictions de retournement de prairie, ...)</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<p>Action 20 : moyen terme   € &lt; &gt; mesures 24.3 et 25.4 PCAET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer sur les exploitations ayant des « bonnes pratiques » : expositions, élaboration d'une marque, trophées, prix, ...</li> </ul> <p>Action 21 : long terme   €€</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir le développement de la filière bocagère sur le territoire (diagnostic, débouchés, protection dans le PLUi, formation sur l'entretien)</li> </ul>								
<b>Publics cibles</b>	Agriculteurs, particuliers, paysagistes et entreprises bois-énergie								
<b>Partenariats potentiels</b>	Collège 1, Collège 2, Collège 4b								
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'exploitants impliqués dans des pratiques agricoles durables (PCAET)</li> <li>Surface cultivée avec des « bonnes pratiques » (indicateur PCAET)</li> <li>Surface en prairie (indicateur du PCAET)</li> <li>Nombre d'agriculteurs formés aux pratiques durables</li> <li>Linéaire de haies plantées (mesure du PCAET)</li> <li>Création d'un réseau bois- bocager</li> </ul>								
<b>Ambitions fixées</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>T - 0</th> <th>T - 2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CA76, 2018 : 65 exploitations engagées dans des démarches</td> <td>Valoriser les 65 exploitations engagées dans des démarches favorables à l'environnement</td> </tr> <tr> <td>Des PSE talwegs et prairies (SMEACC) et des MAEC (SMEACC, PnrBSN-biodiversité, CA76-bien-être animal)</td> <td>Accompagner 10 exploitations dans la mise en place de démarches favorables à l'environnement</td> </tr> <tr> <td>Des méthodes d'interdiction de retournement de prairies diverses</td> <td>Uniformiser les méthodes d'interdiction de retournement de prairies</td> </tr> </tbody> </table>	T - 0	T - 2029	CA76, 2018 : 65 exploitations engagées dans des démarches	Valoriser les 65 exploitations engagées dans des démarches favorables à l'environnement	Des PSE talwegs et prairies (SMEACC) et des MAEC (SMEACC, PnrBSN-biodiversité, CA76-bien-être animal)	Accompagner 10 exploitations dans la mise en place de démarches favorables à l'environnement	Des méthodes d'interdiction de retournement de prairies diverses	Uniformiser les méthodes d'interdiction de retournement de prairies
T - 0	T - 2029								
CA76, 2018 : 65 exploitations engagées dans des démarches	Valoriser les 65 exploitations engagées dans des démarches favorables à l'environnement								
Des PSE talwegs et prairies (SMEACC) et des MAEC (SMEACC, PnrBSN-biodiversité, CA76-bien-être animal)	Accompagner 10 exploitations dans la mise en place de démarches favorables à l'environnement								
Des méthodes d'interdiction de retournement de prairies diverses	Uniformiser les méthodes d'interdiction de retournement de prairies								
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<p><u>Moyens nécessaires</u> : réalisation d'études, temps agent de coordination</p> <p><u>Financements possibles</u> : AAP PNA, AAP Région– SRB, AESN – SRB3, DREAL</p> <p><u>Eléments de vigilance</u> : Coordination avec les EPCI voisins ayant un PAT ou du PETR/ déploiement des chantiers-écoles avec le lycée agricole. Liens avec la CA76</p>								
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	<p>Fiche Action 1</p> <p>Fiches action 13.1, 14, 23 et 24 du PCAET</p> <p>PLUi Axe 3 – Objectif 3.2</p> <p>SRB Région Normandie 2030 – Objectifs III.2, 3, 4 et 5 ainsi que l'Objectif VI.4</p>								
<b>Exemples sur d'autres territoires</b>	<p>La marque « les Hauts-Prés » par l'Agglomération Seine Eure pour protéger le champ captant – 385 € pour le dépôt de la marque</p> <p>Argentan Intercom : exposition à l'extérieur, sur les grilles de la médiathèque</p>								

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le



ID : 076-247600620-20231116-DEL20231007-DE

## AXE 4

---

# Education à l'alimentation

---

Du champ à l'assiette, les impacts de l'alimentation sur l'environnement sont nombreux : pollution des milieux aquatiques, émission de gaz à effet de serre, pollution de l'air et du sol, consommation d'énergie, souffrance animale, problème de sécurité alimentaire.

L'évolution des pratiques alimentaires est centrale pour enclencher une transformation des systèmes agricoles. Et cette évolution culturelle est en cours : selon une enquête menée par l'IFOP<sup>18</sup> en 2019, 73% des Français interrogés sont favorables à ce que la viande, les œufs, les laitages et le poisson issus de l'élevage intensif soient exclus de la commande publique. 64% sont favorables à l'introduction de deux repas végétariens par semaine dans les cantines scolaires.

Les différentes études publiées depuis 2013 ont analysé les évolutions de notre régime alimentaire. La consommation de produits végétaux apporte des fibres et des antioxydants, la moindre consommation de viande et de produits laitiers permet une forte réduction des émissions de GES. Le non-usage de pesticides dans l'agriculture biologique impacte fortement la biodiversité et la santé. (Source : Solagro, Le revers de notre assiette, 2019)

Privilégier la consommation de produits locaux, de saison et peu transformés, c'est non seulement réduire les effets néfastes sur la santé d'une alimentation déséquilibrée mais c'est aussi rendre notre territoire plus résilient face au changement climatique

### **CET AXE SE DECLINE EN 2 OBJECTIFS STRATEGIQUES :**

- Faire de la sensibilisation une priorité
- Mettre en valeur les producteurs locaux et développer l'image du territoire

<sup>18</sup> Institut français d'opinion publique

## FICHE ACTION 7.

### Faire de la sensibilisation une priorité

<b>Contexte</b>	<p>Le diagnostic territorial a montré un fort engouement pour la thématique alimentaire et des initiatives organisées par des collectifs, des associations ou structures professionnelles sont déjà présentes. Toutes cherchent à mettre en avant le bien manger. Par ailleurs, le questionnaire à destination des habitants témoigne de leur volonté de consommer local. Cependant, nous avons une mauvaise connaissance des habitudes alimentaires des personnes isolées et des habitudes de fast-food demeurent.</p> <p>La sensibilisation auprès du grand public sur le sujet de l'alimentation locale demeure donc un enjeu majeur pour le territoire. Cette thématique est déjà prise en compte par la mise en place des ateliers cuisine seniors avec la cuisine mobile, équipement dans lequel Yvetot Normande a investi.</p>
<b>Objectifs d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les scolaires ***</li> <li>• Organiser des actions de sensibilisation autour de l'alimentation saine et de qualité **</li> </ul>
<b>Actions</b>	<p>Action 22 : court terme   €€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des animations auprès du jeune public (visites de l'exploitation du lycée agricole ou autres exploitations, fermes mobiles, ateliers cuisine, ateliers sur le bien manger, construction d'une exposition, ...)</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<p>Action 23 : court terme   €€€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des évènements afin de mobiliser le grand public sur différentes thématiques (ateliers de cuisine, fête de l'alimentation, semaine du goût, disco-soupe, ateliers jardinage, intervention de cuisiniers, conférences, date limite de consommation, produits labellisés, festival AlimentTERRE)</li> </ul> <p>Action 24 : moyen terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des outils pédagogiques (liens avec le Centre Promotion Santé) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des enjeux alimentaires dans les enseignements</li> <li>- Animation des Temps d'activités périscolaires</li> <li>- Kit animation cuisine mobile</li> </ul> </li> </ul> <p>Action 25 : long terme   €€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des dispositifs d'accompagnements ciblés à différents publics (familles, seniors, ...) type 'défi à alimentation positive'</li> </ul>

	Action 26 : long terme   € <ul style="list-style-type: none"> <li>Partager des recettes de cuisiniers du territoire au grand public (restauration collective, restaurants, ou anciens, boulanger, pâtissiers, cuisiniers...) via les canaux de communications d'Yvetot Normandie</li> </ul>				
<b>Publics cibles</b>	Grand public, personnes isolées et âgées, scolaires, professionnels, agents des collectivités, petite enfance				
<b>Partenariats potentiels</b>	Collège 3, Collège 5, Collège 6  Autres partenaires : AREA pour les labels qualité normands, la CRESS (visibilité de la consommation responsable) ; exposition « je mange donc je suis »				
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'évènements/animations sur le territoire et fréquentation</li> <li>Réalisation de supports (pédagogique, guide, communication, ...)</li> </ul>				
<b>Ambitions fixées</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>T - 0</th><th>T - 2029</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CCYN 2022 : 1 animation (TAP Yvetot)  CCYN 2023 : 2 évènements (Yvetot et Hautot St Sulpice)</td><td>Sensibiliser les 19 établissements scolaires communaux  Couvrir l'ensemble des 19 communes</td></tr> </tbody> </table>	T - 0	T - 2029	CCYN 2022 : 1 animation (TAP Yvetot)  CCYN 2023 : 2 évènements (Yvetot et Hautot St Sulpice)	Sensibiliser les 19 établissements scolaires communaux  Couvrir l'ensemble des 19 communes
T - 0	T - 2029				
CCYN 2022 : 1 animation (TAP Yvetot)  CCYN 2023 : 2 évènements (Yvetot et Hautot St Sulpice)	Sensibiliser les 19 établissements scolaires communaux  Couvrir l'ensemble des 19 communes				
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<p><u>Moyens nécessaires</u> : sollicitation du service communication ou de prestations, temps d'animations et de coordination indispensable. Temps humain d'un animateur et/ou mise en place d'un AAP</p> <p><u>Financements possibles</u> : AAP Région Normandie (Cuisinez la Normandie, IDEE éducation transition écologique), AAP de la DRAAF, LEADER Seine Normande, CAF</p> <p><u>Eléments de vigilance</u> : Travailler sur les légumineuses normandes avec le REGAL. Apporter un regard global : santé et obésité, gaspillage, DLC, .... Travailler avec les acteurs du territoire. Les relations avec l'Education Nationale sont obligatoires.</p>				
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	Fiche action 4, 5, 9 et 10  Mesure 25.3 du PCAET « Agir en faveur d'une consommation responsable »				
<b>Exemples dans d'autres territoires</b>	L'Ecole du goût à Harfleur (30 K € / an pour 300 élèves sur 100 séances)  Festival Mange ta soupe à Carentan 18 000 €/ Assiette en scène, Flers Agglo  Animations jardins partagés et médiathèque à Bailleul sur Thérain  Défi à alimentation positive à St Lô Agglo : 15 000 € pour 7 familles inscrites				

## FICHE ACTION 8.

Mettre en valeur les producteurs locaux et développer l'image du territoire

<b>Contexte</b>	<p>Sur le territoire d'Yvetot Normandie, la demande en produits locaux est croissante. D'après l'enquête réalisée en 2022, 65% souhaitent augmenter leur consommation en produits locaux. Mais plusieurs freins existent : le prix, le temps, la distance. Parallèlement, depuis 2010, les démarches de valorisation sont croissantes (transformation +14%, diversification +20% ou circuits court/ de proximité +23%)<sup>19</sup>.</p> <p>Le diagnostic agricole de 2018 réalisé par la Chambre d'Agriculture dans le cadre du PLUi note que 9 exploitations ont des projets de développement et valorisation de leur activité. La plupart a un lien avec le tourisme. En 2020, 42 exploitations s'organisent en partie en circuits courts.</p> <p>En 2021, Yvetot Normandie se donne plusieurs objectifs dans sa stratégie de développement touristique dont celui de « mettre en tourisme l'offre commerciale, artisanale et agricole du territoire ». L'Office de Tourisme a ainsi développé un guide recensant les producteurs en circuits courts du territoire.</p> <p>Le Conseil Départemental de la Seine Maritime a, quant à lui, réalisé son outil Mon Panier 76 ainsi qu'une exposition sur les producteurs en 2023.</p>
<b>Objectifs d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les producteurs du territoire *</li> <li>• Favoriser l'accessibilité aux produits locaux *</li> </ul>
<b>Actions</b>  <b>Calendrier</b>	<p>Action 27 : court terme   €€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des visites d'exploitations : recensement, incitation</li> </ul> <p>Action 28 : moyen terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrichir le guide de l'office du tourisme des producteurs en circuits de proximité             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre des exploitants en circuits de proximité</li> <li>- Intégration de l'outil Mon Panier 76</li> </ul> </li> </ul> <p>Action 29 : long terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner l'approvisionnement des commerces de bouche et des marchés en produits locaux (diagnostic, zones blanches, identification besoins, ...)</li> </ul>

<sup>19</sup> Source : AGRESTE 2020

<b>Publics cibles</b>	Producteurs/ transformateurs et grand public	
<b>Partenariats potentiels</b>	Collège 1, Collège 2, Collège 3, Collège 4, Collège 4b	
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de rencontres avec les producteurs en circuits courts et fréquentation</li> <li>Nombre d'adhérents à YNT pour le guide</li> <li>Mise en place d'une communication sur le site internet</li> <li>Evolution du nombre de projets de valorisation en circuits courts</li> </ul>	
<b>Ambitions fixées</b>	<b>T - 0</b>	<b>T - 2029</b>
	CCYN 2023 : 4 visites d'exploitations réalisées	Faire découvrir les 42 exploitations travaillant en circuits courts au grand public
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<p><u>Moyens nécessaires</u> : Partenariat avec le CD76, les CIVAM et la Chambre d'agriculture (réseau Bienvenue à la ferme) et les services Economie et Tourisme</p> <p><u>Financements possibles</u> : Engagement d'1,5 k €/ an par le service tourisme, Chambre d'Agriculture, CD76</p> <p><u>Eléments de vigilance</u> : prendre en compte l'ensemble du cycle de production</p>	
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	<p>Fiche action 7</p> <p>Mesure 25.4 du PCAET : « réduire la fracture entre urbain et agricole »</p> <p>Stratégie de développement touristique : Objectif 4.1 et 4.2</p> <p>PLPDMA Action 7 – Priorité 3</p>	
<b>Exemples dans d'autres territoires</b>	<p>Coutances Mer et bocages : guide des producteurs</p> <p>Communauté d'Agglo du Sicoval : accueil sur les fermes</p>	

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 076-247600620-20231116-DEL20231007-DE

## AXE 5

---

### Restauration collective

---

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les restaurants collectifs doivent proposer des menus avec au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques ou en conversion : c'est le contenu de la loi EGAlim<sup>20</sup>. Complétée par la loi EGalim 2 de 2021, elle rend obligatoire la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurations collectives.

En Normandie, en 2023, la moyenne du gaspillage alimentaire dans les écoles correspond à 71 g/ convive (source : REGAL Normandie, 2023)

En 2018, une enquête menée par Bio en Normandie et le réseau des CIVAM normands, dans le cadre des contrats d'objectifs agricole de la Région Normandie a permis de réaliser un panorama des restaurations collectives engagées dans des démarches d'approvisionnement local. La fraîcheur, la qualité gustative ainsi que le soutien à l'économie locale sont les premières motivations. A contrario, les quantités disponibles non adaptées et le budget restreint sont les premiers freins identifiés. Elle révèle en outre que, malgré des caractéristiques communes, l'approvisionnement est propre à chaque établissement. La solution demeure dans un accompagnement personnalisé. Une meilleure connaissance de l'offre disponible est enfin le besoin premier des établissements.

Globalement, au regard de leur posture de clients, les restaurations collectives sont des leviers essentiels dans les changements de pratiques alimentaires et agricoles.

#### CET AXE SE DECLINE EN 1 OBJECTIF STRATEGIQUE :

- Atteindre les objectifs de la loi EGAlim

<sup>20</sup> Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, 2018

## FICHE ACTION 9.

### Atteindre les objectifs de la loi EGAlim

<b>Contexte</b>	<p>Sur le territoire d'Yvetot Normandie, on retrouve 25 établissements scolaires et 12 établissements médico-sociaux. Parmi eux, 19 établissements scolaires (maternelle et primaire) gérés par 13 communes et 6 établissements de santé publics. 8 des 19 établissements scolaires communaux sont en régie concédée.</p> <p>L'étude réalisée par le SMEAC et les CIVAM ainsi que l'enquête qualitative issue du diagnostic alimentaire soulignent la difficulté pour les restaurants collectifs d'atteindre les objectifs de la loi EGAlim. Elles ont révélé aussi un besoin d'accompagnement personnalisé des restaurations collectives ainsi que la nécessité d'échanger et de rassembler les acteurs de la restauration.</p>
<b>Objectifs d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les élus à la loi EGAlim ***</li> <li>• Réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurations collectives **</li> <li>• Accompagner les établissements dans l'approvisionnement en produits locaux de qualité *</li> </ul>
<b>Actions</b>	<p>Action 30 : court terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des temps de formation sur la loi EGAlim pour les élus et agents (réglementation, repas végétariens, diagnostic, ma cantine, subventions, ...)</li> </ul> <p>Action 31 : court terme   € &lt;&gt; Action 5 PLPDMA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les établissements dans la réduction du gaspillage alimentaire : sensibilisation agents et convives et mise en place d'actions (défis, animations, ateliers, cuisine fait maison)</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<p>Action 32 : moyen terme   €€€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les établissements dans l'approvisionnement en produits locaux, de qualité, et bio (diagnostic, sourcing, aide à la rédaction du cahier des charges)</li> </ul> <p>Action 33 : long terme   €€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude de faisabilité pour l'installation et la réalisation d'une cuisine centrale intercommunale</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	Restaurations collectives, producteurs, élus, convives.

<b>Partenariats potentiels</b>	Collège 2, Collège 3, Collège 4 et 4b, Collège 6, Collège 7  Coopérative Inter Bio Normandie Services	
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élus sensibilisés</li> <li>• Nombre d'accompagnements / formations réalisés</li> <li>• % de produits bio et locaux dans les établissements (indicateur PCAET)</li> </ul>	
<b>Ambitions fixées</b>	<b>T-0</b>	<b>T-2029</b>
	<i>PnrBSN 2022 : 1 commune sur 4 interrogées indique respecter la loi EGAlim</i>	<p>Atteindre les 50% de produits de qualité et durable dont 20% de produits biologiques dans les restaurations scolaires</p> <p>Atteindre 1 repas végétarien par semaine et dans chaque établissement</p> <p>Mettre en place 1 diagnostic du gaspillage dans chaque établissement</p> <p>Accompagner les 25 établissements publics (scolaire, santé et médico-social)</p>
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<p><u>Moyens nécessaires</u> : Investissements matériels et temps d'animations</p> <p><u>Financements possibles</u> : ADEME, Région, DRAAF, Appels à projet PNA, CD76</p> <p><u>Eléments de vigilance</u> : s'appuyer sur une équipe projet (élu/cuisinier/responsable achat)</p>	
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	<p>Fiche action 2 et 7</p> <p>PLPDMA Yvetot Normandie</p> <p>Fiche action 25 du PCAET « Renforcer l'approvisionnement alimentaire local »</p>	
<b>Exemples sur d'autres territoires</b>	<p>PAT de Bernay Interco : Mon restaurant écoresponsable (30 000 € accompagnement CIVAM pour 4 structures accompagnées – lancement d'un AMI)</p> <p>PAT de la Métropole de Rouen : 2 parcours régie/gestion concédée avec la CA76</p> <p>PAT Lubéron : de la ferme à ta cantine</p> <p>PAT Coutances Mer et Bocage : un film pour sensibiliser à l'approvisionnement local en restauration collective par Bio en Normandie</p> <p>Malaunay : rencontres professionnelles sur la loi EGALIM (Région Normandie, Bio en Normandie, Nourrir l'avenir, Inter bio Normandie)</p>	

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 076-247600620-20231116-DEL20231007-DE

## AXE 6

---

# Déchets du champ et du jardin à l'assiette

---

Le gaspillage alimentaire est défini comme étant toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée ou dégradée (Loi AGEC<sup>21</sup>). En France on comptabilise chaque année 10 millions de tonnes de produits perdus et gaspillés pour l'alimentation humaine. 33% sont générés au niveau de la consommation. Pour les ménages, c'est 29 kg par habitant de nourriture jetée chaque année, ce qui représente environ 100 € par habitant et par an (ADEME, 2020).

Les impacts du gaspillage alimentaire sont nombreux : environnemental, énergétique, économique, social. La loi AGEC en 2020 définit les objectifs nationaux : réduire le gaspillage alimentaire de moitié par rapport au niveau de 2015 d'ici 2030. La loi de la Transition énergétique pour la croissance verte donnait l'objectif de réduire les déchets ménagers assimilés de 10% en 2020.

Si le poids des pertes et gaspillages pour chacun des acteurs est souvent infime, cet enjeu rassemble de nombreux acteurs et la part de gaspillage total devient alors significative et une problématique territoriale.

### CET AXE SE DECLINE EN 1 OBJECTIF STRATEGIQUE :

- Réduire le gaspillage alimentaire

<sup>21</sup> Loi anti-gaspillage économie circulaire, 2020

## FICHE ACTION 10.

### Réduire le gaspillage alimentaire

<b>Contexte</b>	<p>Yvetot Normandie rédige son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour 2023 à 2029. Si la priorité est donnée à la réduction des déchets verts, une attention est portée à l'obligation du tri à la source des biodéchets. Une étude sur les biodéchets est justement lancée en 2023.</p> <p>Le PLPDMA fait un rapport des types de déchets produits sur le territoire. Les Déchets Ménagers et Assimilés ou Ordures Ménagères Résiduelles est en 2020 de 224 kg/hab. La part de déchets putrescibles ou biodéchets (dont les restes alimentaires) correspond à 19,5% des OMR du SEVEDE<sup>22</sup>. En 2015, sur le territoire intercommunal, il y aurait eu 5 832 t de biodéchets soit 43 kg/ha/an dans les OMR (CCYN, 2015).</p> <p>Dans le diagnostic alimentaire, la majorité des restaurateurs interrogés indique ne pas générer beaucoup de gaspillage alimentaire. Par ailleurs, certains commerçants sont engagés dans la réduction de leurs déchets alimentaire dans le cadre de éco-défis. Enfin, le service Rudologie de l'EPCI dispose d'un ETP dédié à l'animation.</p> <p>L'enjeu de la réduction du gaspillage alimentaire est crucial d'autant plus qu'il rejoint une obligation réglementaire de la gestion des biodéchets.</p>
<b>Objectifs d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser au gaspillage alimentaire ***</li> <li>• Accompagner la mise en place de projets de valorisation des invendus ***</li> <li>• Favoriser le développement du compostage individuel et collectif **</li> <li>• Soutenir le développement de la méthanisation *</li> </ul>
<b>Actions</b>	<p>Action 34 – court terme   € &lt; &gt; Action 7 PLPDMA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des actions de sensibilisation grand public sur le gaspillage (spectacles, ateliers anti-gaspi, glanage, disco-soupe, ...)</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<p>Action 35 – court terme  € &lt; &gt; Action 6 PLPDMA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des outils de réduction du gaspillage alimentaire pour les restaurateurs (applications, stickers vitrine, ...) via les éco-défis notamment.</li> </ul> <p>Action 36 – moyen terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser et soutenir la valorisation d'invendus</li> </ul>

<sup>22</sup> Syndicat d'élimination et de valorisation énergétique des déchets de l'estuaire dont Yvetot Normandie fait partie.

	<p>(réseau entre producteurs, restaurateurs et aide alimentaire ; soutien au développement d'outils de transformation)</p> <p>Action 37 – moyen terme   €€€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etendre les opérations « compostage » : restaurations, grand public, entreprises et équipements collectifs.</li> </ul> <p>Action 38 – long terme   €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des journées de sensibilisation autour de la méthanisation (visites de terrain, retours d'expérience, ...)</li> </ul>	
<b>Publics cibles</b>	Ménages, restaurateurs, producteurs agricoles, aide alimentaire	
<b>Partenariats potentiels</b>	Collèges 3, Collège 4, Collège 5, Collège 6, Collège 7	
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'animations réalisées sur le gaspillage alimentaire</li> <li>Nombre de partenariats créés pour la valorisation d'invendus</li> <li>Nombre de composteurs distribués</li> </ul>	
<b>Ambitions fixées</b>	<p><b>T - 0</b></p> <p>CCYN 2015 : 5 832 t de biodéchets soit 43 kg/hab/an dans les OMR.</p> <p>CCYN 2023 : 5 établissements sont dotés de composteurs</p>	<p><b>T - 2029</b></p> <p>Atteindre les – 50% de réduction du gaspillage alimentaire dans les ordures ménagères résiduelles par rapport à 2015</p> <p>Doter les 25 établissements scolaires (publics et privés) d'un composteur</p>
<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<p><u>Moyens nécessaires</u> : actions portées par le service Rudologie (PLPDMA)</p> <p><u>Financements possibles</u> : ADEME, CD76, FEADER, mécénat, autofinancement</p> <p><u>Eléments de vigilance</u> : coordination avec CSA et la légumerie de Port Jérôme. Partenariat avec le CD76 et CRN pour les composteurs. Liens PAT CD76.</p>	
<b>Liens avec d'autres fiches</b>	PLPDMA : Axe 2 – Limiter le volume d'ordures ménagères - Action 2.1 Lutter contre le gaspillage alimentaire	
<b>Exemples sur d'autres territoires</b>	<p>SDOMODE : réduire le gaspillage alimentaire (30 000 €) financement par l'ADEME</p> <p>Site de compostage de village à Thoard (04)</p> <p>CA du Beauvaisis : Animations sur le tri et le compostage dans les communes.</p> <p>Spectacle sur le gaspillage alimentaire à Bois Guillaume : 1500 € TTC</p>	

## SUIVI DES AMBITIONS

OBJECTIFS STRATEGIQUES	AMBITIONS	OBSERVATIONS	INDICATEURS	SOURCE	T-0	2029
1. Maintenir l'activité agricole du territoire	<b>Maintenir au moins 30 exploitations de taille micro ( -25 000 € PBS)</b>	Une augmentation de la taille des exploitations importante depuis 2000.	taille des exploitations	AGRESTE	18% des 169 exploitations ont un PBS inférieur à 25 000 € (micro exploitations). RGA 2020	
	<b>Accompagner 10 transmissions d'exploitations ( soit 1 à 2/ an)</b>	Une tendance à la diminution de l'emploi agricole	âge des chefs d'exploitation	MSA/ CA/ AGRESTE	29% des 169 exploitations ont un chef d'exploitation de + 60 ans. 13% d'entre elles (soit 10 exploitations) ne connaissent pas leur avenir. RGA 2020	
			nb de transmissions réalisées	CA/ CCYN		
	<b>Maintenir 310 ETP</b>	L'outil PARCEL indique un besoin de 310 ETP pour une agriculture relocalisée	nombre d'ETP	AGRESTE	284 ETP (enquête agricole CD76, 2018 313 ETP (RGA 2020)	

<b>2. Evoluer vers une agriculture nourricière</b>	<b>Atteindre une surface minimale de 50 ha dédiée à la production de fruits et légumes (soit 0,41% de la SAU)</b>	Selon l'outil PARCEL il faudrait 710 ha (6% SAU) pour la production de fruits et légumes pour l'autonomie du territoire.	ha dédié à la production de fruits et légumes	AGRESTE	6 exploitations de production maraîchère, arboricole et pépinière ( <i>enquête agricole CD76, 2018</i> )  25 ha dédiés à la production de fruits et légumes (0,21% de la SAU), RGA 2020	
	<b>Structurer une filière de la culture de plein-champ</b>					
<b>3. Développer les circuits courts</b>	<b>Accompagner 10 exploitations volontaires dans une démarche de circuits courts</b>	La nécessité de trouver de nouveaux débouchés mais manque de temps/moyens pour gérer.	part des exploitations engagés dans des démarches de circuits courts	AGRESTE	6 exploitations ont indiqué avoir un projet de développer les circuits courts (CD76 enquête agricole 2018)  25% des exploitations sont engagées dans une démarche de circuits courts (soit 42 exploitations) AGRESTE 2020	

<b>4. Accompagner les structures d'aide alimentaire</b>	<b>Coordonner un réseau entre producteurs et aide alimentaire</b>	Un enjeu central d'approvisionnement en produits bruts et de qualité pour les structures d'aide alimentaire	nb d'acteurs appartenant au réseau	CCYN/ CD76	CD76 et DDETS créent un poste de coordinateur de la lutte contre la précarité (CD76, 2022)	
<b>5. Favoriser l'accessibilité alimentaire pour tous</b>	<b>Sensibiliser 1/4 des ménages précaires</b>	10% des 11 319 ménages sont situés en dessous du seuil de pauvreté (INSEE 2020)	nb ménages précaires touchés	CCYN		
	<b>Distribuer 210 paniers solidaires par an</b>	Le projet FAAD initié par le CCAS envisage de distribuer 210 paniers / an	nb de paniers distibusés	CCYN		
<b>6. Promouvoir une agriculture durable pour la préservation</b>	<b>Valoriser les 65 exploitations engagées dans des démarches favorables au maintien de la</b>	Le PCAET a pour objectifs d'actions: renforcer, maintenir et protéger les prairies et favoriser, encourager et mettre en place une politique visant à promouvoir les pratiques agricoles durables	nombre d'exploitations valorisées	SMBV/ SMEACC / SAGE / CD76	65 exploitations ont une implication dans des démarches favorables au paysage, à l'environnement et au cadre de vie (Enquête agricole, 2018, CA76)	

de la ressource en eau	qualité/quantité de la ressource en eau					
	<b>Accompagner 10 exploitations dans la mise en place de démarches favorables au maintien de qualité/quantité de la ressource en eau</b>	Il est important de déployer la mise en œuvre de démarches environnementales	nb d'exploitations accompagnées	SMBV/ SMEACC / SAGE / CD76		
	<b>Uniformiser les méthodes d'interdiction de retournement de prairies</b>	Un phénomène de recul des prairies et de l'élevage (passage de 31% de la SAU en 2010 à 26% en 2020) au profit d'autres productions plus rentables économiquement. Des retournements d'herbage ont eu lieu depuis 2020.	méthodes	CCYN	Plusieurs méthodes coexistent: SAGE, SMEACC, 3 SMBV.	
<b>7. Faire de la sensibilisation une priorité</b>	<b>Sensibiliser les 19 établissements scolaires communaux</b>	On compte 19 établissements scolaires publics communaux	nb d'établissements sensibilisés	CCYN	1 animation réalisée (TAP Yvetot) CCYN, 2022	
	<b>Couvrir l'ensemble des communes</b>	Le territoire intercommunal est composé de 19 communes	nb d'évènements réalisés/commune	CCYN	2 animations (Yvetot/ Hautot St Sulpice) CCYN 2023	

<b>8.</b> <b>Mettre en valeur les producteurs locaux et développer l'image du territoire</b>	<b>Faire découvrir les 42 exploitations travaillant en circuits courts auprès du grand public</b>	Objectif de la stratégie touristique. 42 exploitations du territoire valorisaient leur production en circuits courts (AGRESTE 2020)	nb d'exploitations visitées	CCYN	4 visites d'exploitations (CCYN 2023)	
<b>9.</b> <b>Atteindre les objectifs de la loi EGAlim</b>	<b>Atteindre les 50% de produits de qualité et durable dont 20% de produits biologiques dans les restaurations scolaires</b>	Obligation relative à la loi EGAlim 1 et 2. Et objectif du PCAET	% de produits de qualité		Sur les 4 communes interrogées, seule 1 indique respecter la loi EGAlim (PnrBSN, 2022)	
	<b>Atteindre 1 repas végétarien par semaine et dans chaque établissement</b>		% de produits bio			

<b>10. Réduire le gaspillage alimentaire</b>	<b>Accompagner les 25 établissements publics (scolaire, santé et médicosocial) soit 3 par an.</b>		nb d'établissements accompagnés	CCYN		
	<b>Mettre en place un diagnostic du gaspillage alimentaire dans chaque établissement</b>		Nb de diagnostic /établi ssement	CCYN	Aucune des 4 restaurations interrogées n'a réalisé de diagnostic (PnrBSN, 2022)	
<b>Atteindre les – 50% de réduction du gaspillage alimentaire par rapport à 2015</b>	Obligation de la loi EGAlim et de la loi AGEC. Objectif du PLPDMA		% de biodéchets dans les OMR		19,5 % des OMR concerne les biodéchets (SEVEDE,2020) soit 5 832t ou 43 kg/ ha/an dans les OMR (CCYN, 2015)	
	<b>Doter les 25 établissements scolaires d'un composteur</b>	On compte 19 écoles publiques, 1 collège public, 2 lycées publics et 3 établissements privés (école, collège, lycée)	nb d'établissements avec composteurs	CCYN/ CRN/ CD76	5 établissements sont dotés de composteurs (CCYN, 2023)	

## EVALUATION FINANCIERE

n°	Nom de l'action (0 : récurrente / 1 : ponctuelle)	Temporalité	Coût TOTAL estimé € TTC	Coût supplémentaire aux dépenses déjà effectuées	Evaluation	Porteurs de projet potentiels
1	Accompagner les transmissions agricoles (0)	court terme	15 000	0	Accompagnement 5j par exploitations soit 55j	CIVAM, CRN
2	Soutenir l'élevage (0)	moyen terme	4 000	0	Communication	SMEACC, SMBV, SAGE
3	Valoriser le métier d'agriculteur (0)	long terme	8500	0	Communication + frais de transport	CCYN et CD76
4	Informier sur les formations agricoles (0)	long terme	5 000	0	Organisation forum/rallye	CCYN et CD76
5	Mettre en place une réflexion sur une stratégie foncière (1)	long terme	20 000	20 000,00	Observatoire foncier TdL	CCYN et EPCI
6	Soutenir l'installation de maraîchers (1)	court terme	147 000	147 000,00	Acquisition parcelle 7ha + raccordement eau et électricité + accompagnement AMI 20j	CCYN, communes, TdL
7	Accompagner les agriculteurs dans la transition vers la culture de plein champ (0)	court terme	14 000	14 000,00	Organisation rallye + formation	CCYN et EPCI, CA76
8	Mettre en place des espaces nourriciers collectifs (1)	moyen terme	30 000	30 000,00	Animation, réalisation, coordination 3 projets	CCYN, communes, bailleurs

9	Participer à la fête du Ventre (0)	court terme	14 100	0	Coût OT FDV 2022	CCYN et EPCI
10	Développer la connaissance en circuits courts (1)	moyen terme	1 800	1 800,00	Diagnostic	CCYN
11	Accompagner les producteurs dans l'amélioration de leur logistique en circuits courts (1)	moyen terme	6 000	0	Accompagnement personnalisé 2j/producteur + rencontre annuelle	CCYN
12	Accompagner le développement de lieux d'approvisionnement de proximité (1)	long terme	11 000	11 000,00	Box fermier 3 000 €, accompagnement 30j	CCYN et EPCI
13	Créer et alimenter un réseau des structures d'aide alimentaire (0)	court terme	6 000	0	11 jr/ an coordination	CD76
14	Développer et pérenniser les liens entre producteurs locaux et aide alimentaire (0)	court terme	6 000	6 000,00	11 jr /an coordination	CCYN et CD76
15	Former les acteurs sociaux à l'alimentation saine et éco-responsable (1)	long terme	3 000	0	Coût formation + organisation	CD76 et CCYN
16	Réaliser un diagnostic de la précarité alimentaire (1)	court terme	2 500	2 500,00	Coût stage/diagnostic	CCYN, CD76
17	Soutenir les projets de sensibilisation et	moyen terme	11 000	11 000,00	11jr accompagnement + 10 jr interventions	CCYN, CD76

	d'animations dédiés aux publics précaires (0)					
18	Accompagner la mise en place de projets de paniers solidaires (0)	moyen terme	6 000	6 000,00	10€/panier	CCYN, CD76
19	Soutenir les partenaires qui accompagnent les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques (0)	court terme	10 000	0	3000 € formation/ 350 € pour 1ha MAEC/ 000€ communication	CCYN, SAGE
20	Communiquer sur les producteurs ayant des "bonnes pratiques" (0)	moyen terme	5 000	5 000,00	Communication	SMEACC, SAGE, CA76
21	Soutenir et développer la filière bocagère (1)	long terme	23 000	23 000,00	Diagnostic 15 000 + temps agents+ formation	CCYN, EPCI, SAGE, SMBV, SMEACC, CA76
22	Organiser des animations auprès du jeune public (0)	court terme	10 000	10 000,00	500€ par animation	CCYN ou partenaires
23	Organiser des évènements grand public (0)	court terme	36 000	36 000,00	Festival mange ta soupe 18 000 €	CCYN ou partenaires
24	Réaliser des outils pédagogiques (1)	moyen terme	3 000	3 000,00	Communication + temps humain	CCYN ou partenaires
25	Mettre en place des dispositifs d'accompagnement ciblés (1)	long terme	15 000	15 000,00	Défi alimentation positive 7 familles	CCYN

26	Partager des recettes des cuisiniers du territoire (0)	long terme	3 000	3 000,00	Communication	CCYN
27	Organiser des visites d'exploitations (0)	court terme	12 600	12 600,00	300 € par animation	CCYN
28	Enrichir le guide des producteurs en circuits de proximité (0)	moyen terme	1 200	1 200,00	4 jr temps humain	CCYN et CD76
29	Accompagner l'approvisionnement des commerces de bouche et marchés en produits locaux (1)	long terme	2 500	2 500,00	Diagnostic/stage	CCYN
30	Organiser des temps de formations sur la loi EGALIM (0)	court terme	9 000	9 000,00	Formation 3 000 €	CD76
31	Accompagner les établissements dans la réduction du gaspillage alimentaire (0)	court terme	6 200	6 200,00	1jr/ établissement	CCYN
32	Accompagner les établissements dans l'approvisionnement en produits locaux (1)	moyen terme	180 000	180 000,00	30 000 € accompagnement 4 établissements	CCYN, CD76 et CIVAM
33	Réaliser une étude de faisabilité pour l'installation d'une cuisine centrale intercommunale (1)	long terme	20 000	20 000,00	Etude	CCYN

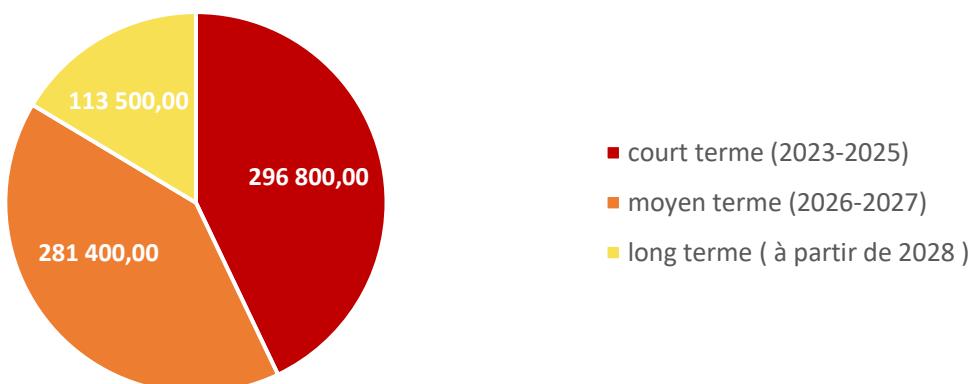
34	Organiser des actions de sensibilisation du grand public sur le gaspillage alimentaire (0)	court terme	5 400	5 400,00	300 € atelier/ 1500 € spectacle	CCYN
35	Développer des outils de réduction du gaspillage alimentaire pour les restaurateurs (1)	court terme	3 000	3 000,00	Communication	CCYN, communes
36	Favoriser et soutenir la valorisation d'inventus (1)	moyen terme	5 400	5 400,00	20 jr temps agent	CCYN
37	Etendre les opérations de compostage (0)	moyen terme	28 000	28 000,00	80 € coût composteur/ 160€ composteur collectif + temps agent	CCYN
38	Organiser des journées de sensibilisation sur la méthanisation (1)	long terme	2 500	0	Formation + transport	CCYN
<b>TOTAL</b>		<b>691 700</b>	<b>617 600,00</b>			

Le coût de mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial d'Yvetot Normandie est d'environ 692 000 €. Ce coût comprend les dépenses de fonctionnement et d'investissement, y compris les dépenses liées aux ETP nécessaires pour la mise en œuvre et l'animation du Projet Alimentaire. Un ETP dédié au moins à 50% à l'animation PAT est requis.

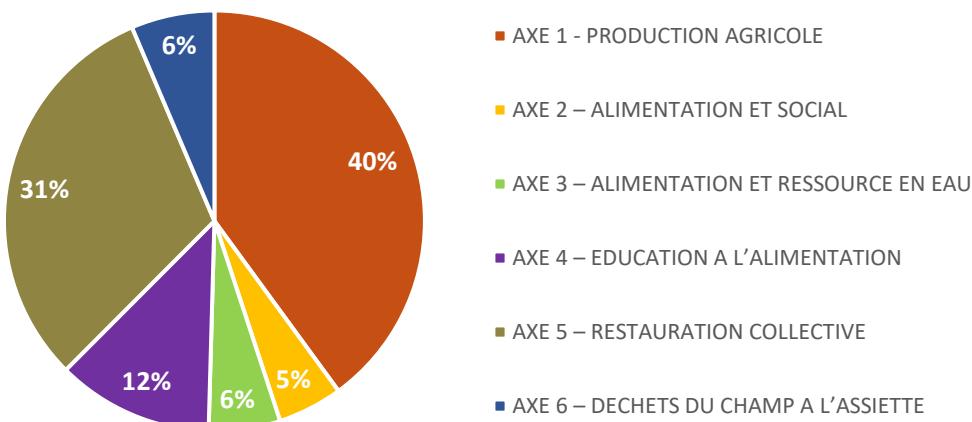
On peut remarquer que les dépenses diminuent au fil des années. En outre, hormis l'axe 1 qui porte un poids relativement important dans les dépenses, les coûts sont répartis de manière assez homogène entre les différents axes. Si certains coûts font déjà parties des politiques mises en œuvre par certains partenaires, d'autres nécessiteront des coûts de mise en œuvre. Ces dernières ne peuvent être réalisées sans la présence de subventions. Un budget sera alloué chaque année pour la réalisation des actions.

Le portage des actions se veut majoritairement partagé entre les différents partenaires ou acteurs du territoires œuvrant pour la transition agricole et alimentaire : 24 des 38 actions sont prévues en coordination avec d'autres acteurs.

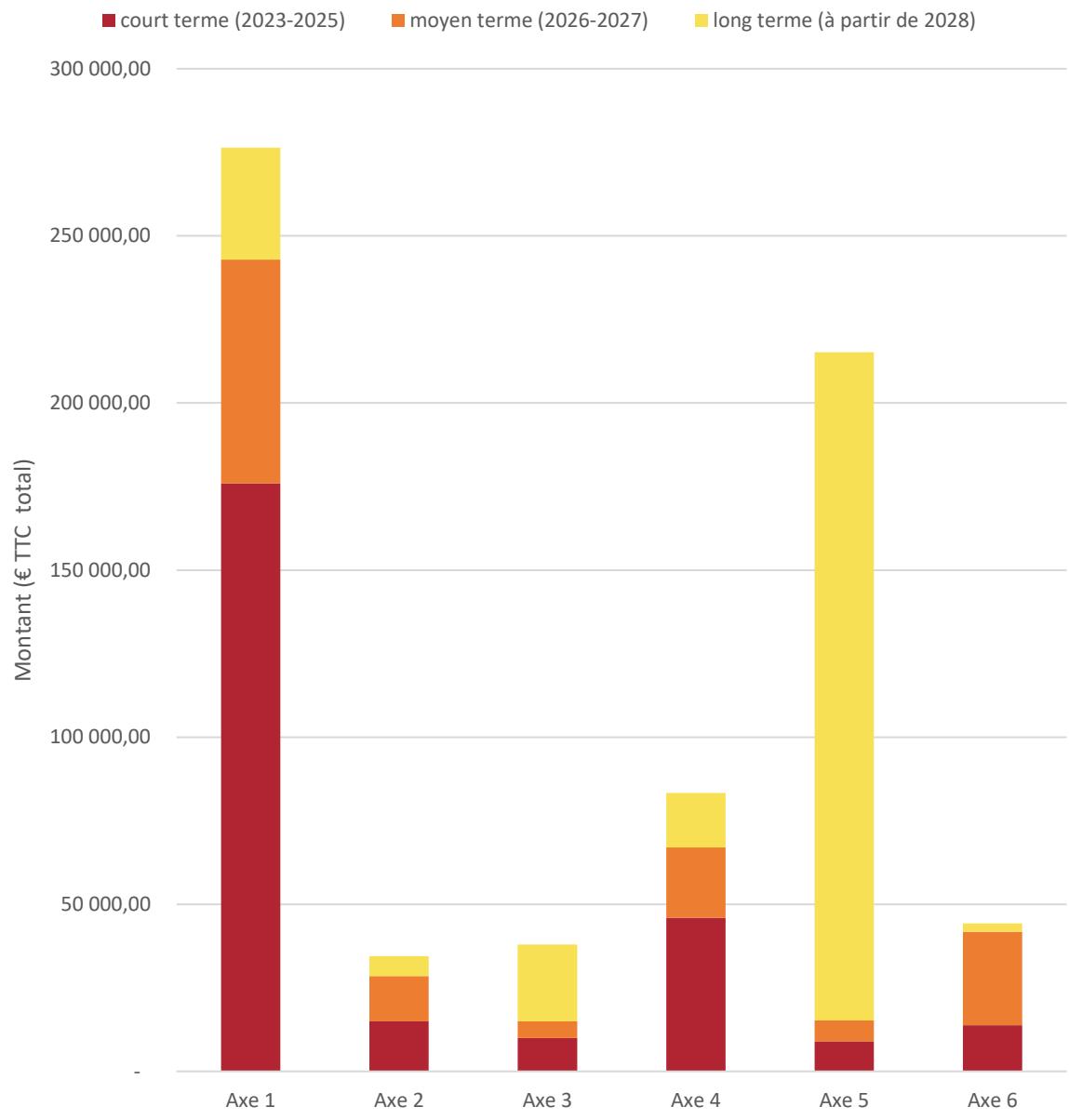
### Estimations financières (2023-2029)



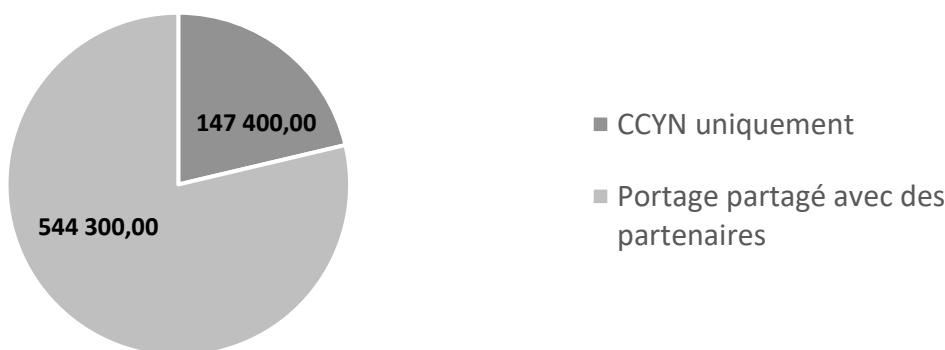
### Estimations financières par axe (2023-2029)



## Evaluation financière par axe et par période



## Portage des actions



## PARTENAIRES et FINANCEURS POTENTIELS

### Collège 1 – Eau

- Syndicat Mixte des Bassins Versants Caux Seine
- Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Austreberthe
- Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent
- Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement du Caux Central (SMEACC)
- Biomasse Normandie
- SAGE des 6 vallées

### Collège 2 – Collectivité Territoriales / EPCI

- Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN)
- Caux Seine Agglomération (CSA)
- Communauté de Communes Caux-Austreberthe
- Communes
- PETR du Plateau de Caux Maritime (PCAET)
- Conseil Départemental de la Seine Maritime
- Conseil Régional de Normandie

### Collège 3 – Education Jeunesse et Grand Public

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communes (écoles primaires)</li> <li>- Conseil Départemental de la Seine Maritime (collèges)</li> <li>- Région Normandie (lycées)</li> <li>- Relai Petit Enfance (CCYN)</li> <li>- Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC d'Yvetot)</li> <li>- Mission locale de l'Austreberthe</li> <li>- Maison de quartier (ville d'Yvetot)</li> <li>- Paysagerie-en-Caux</li> <li>- La médiathèque intercommunale (CCYN) et son réseau</li> <li>- Réseau Bienvenue à la Ferme (CA 76)</li> <li>- Service Tourisme</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)</li> <li>- CARDERE</li> <li>- Collectif Climat</li> <li>- Action citoyenne</li> <li>- Festival AlimenTERRE</li> <li>- Graines de goût</li> <li>- Part'âges (les repas part'âges)</li> <li>- Triticum</li> <li>- Associations Jardins Partagés</li> <li>- Club de photos</li> <li>- Triticum</li> <li>- Service Communication CCYN</li> <li>- La Graine Normandie</li> <li>- Réseau EducAlim</li> <li>- Saveurs et Savoirs</li> </ul> |
|--|---|

## Collège 4 – Economie Agricole

- Producteurs, agriculteurs
- Transformateurs
- Transporteurs
- Service Développement économique de la CCYN
- CUMA
- Jeunes Agriculteurs 76
- AMAP d'Yvetot
- Confédération paysanne 76
- Commerces locaux : la Planète bleue Yvetot, Biocoop, autres petites épiceries des communes
- CCI

## Collège 4b – Conseil et recherche en agriculture

- Chambre d'Agriculture 76
- CIVAM
- SAFER
- Terres de Liens
- Bio en Normandie
- Recherche (lycée agricole, université, écoles supérieures)

## Collège 5 – Economie sociale et solidaire

- Association ISA – Epicerie Solidaire
- Conseil Départemental (Centre Médico-social d'Yvetot)
- CCAS de la ville d'Yvetot et Centre Socio-culturel Saint Exupéry
- Communes
- Croix Rouge – antenne d'Yvetot
- Les Resto du Cœur – antenne d'Yvetot
- Secours catholique – antenne d'Yvetot
- AMAP HN (projet de paniers solidaires)
- IME
- Emergence-s
- Réseau cocagne
- Banque alimentaire 76
- Réseau Andes
- Promotion Santé Normandie
- ESAT (Yvetot / Bois-Himont)
- La Clé
- SAVS Envolée
- SAVS Arcaux
- Centre éducatif adolescentes
- Foyers
- Brotonne Environnement
- Secours populaire
- MSA – sécurité sociale agricole
- CAF – caisse d'allocations familiales
- ADDRESS

## Collège 6 – Restauration

- Restaurants
- Restaurations scolaires (communes, CD76, région Normandie)
- Hôpital d'Yvetot (ville d'Yvetot)
- EHPAD et maison de retraite
- Petite enfance
- Cuisine centrale de Bois Himont, Convivio
- Cuisiniers, agents de restauration

## Collège 7 – Déchets

- REGAL Normandie
- Solaal
- Service Déchets CCYN
- Bin Happy
- Terra Leo
- FREDON

## Les financeurs potentiels

- Agence de l'Eau Seine Maritime (AESN)
- Agence régionale de santé (ARS) - Caisse des dépôts et consignations
- Banque des territoires
- Conseil Départemental de Seine Maritime
- Conseil Régional principalement via les financements Région – Europe
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)
- Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Normandie
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Normandie principalement sur l'AAP PNA décliné au niveau régional
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Normandie
- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Normandie
- Dotations de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Fondations privées : fondation de France, fondation du Crédit Agricole, fondation Carasso, ...
- Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) via le Programme européen de développement rural LEADER (GAL Seine Normande)
- L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) principalement sur l'AAP Gaspillage Alimentaire : <https://normandie.ademe.fr/actualites/appels-projets>
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – Programme national pour l'alimentation et Programme national de développement agricole et rural
- Ministère de la Santé et de la Prévention – Programme national nutrition santé
- Ministère de la Transition écologique – Plan national santé environnement

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AESN: Agence de l'eau Seine Normandie

ARS : Agence Régionale de Santé

BeN : Bio en Normandie

CA: Chambre agriculture

CCAS: Centre communal d'Action Sociale

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CCYN : Communauté de communes Yvetot Normandie

CD76 : Conseil Départemental de Seine Maritime

CIVAM: Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

FAAD : Fonds d'Aide Alimentaire Durable

MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques

MCT : Ministère de la Cohésion des Territoires

MJC: Maison des Jeunes et de la culture

MRN: Métropole Rouen Normandie

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PdMS : Plan de Mobilité Simplifié

PNA : Programme National pour l'Alimentation

PSE : Paiement pour Service Environnementaux

REGAL : réseau Gaspillage Alimentaire

SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SAU : Surface Agricole Utile

SMBV : Syndicat Mixte de Bassin Versant

SRB/ SNB : Stratégie régionale ou nationale pour la biodiversité

TVB : Trame verte et bleue

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 076-247600620-20231116-DEL20231007-DE

Validé en septembre 2023  
par le Comité de Pilotage du  
Projet Alimentaire initié par



Financé par

